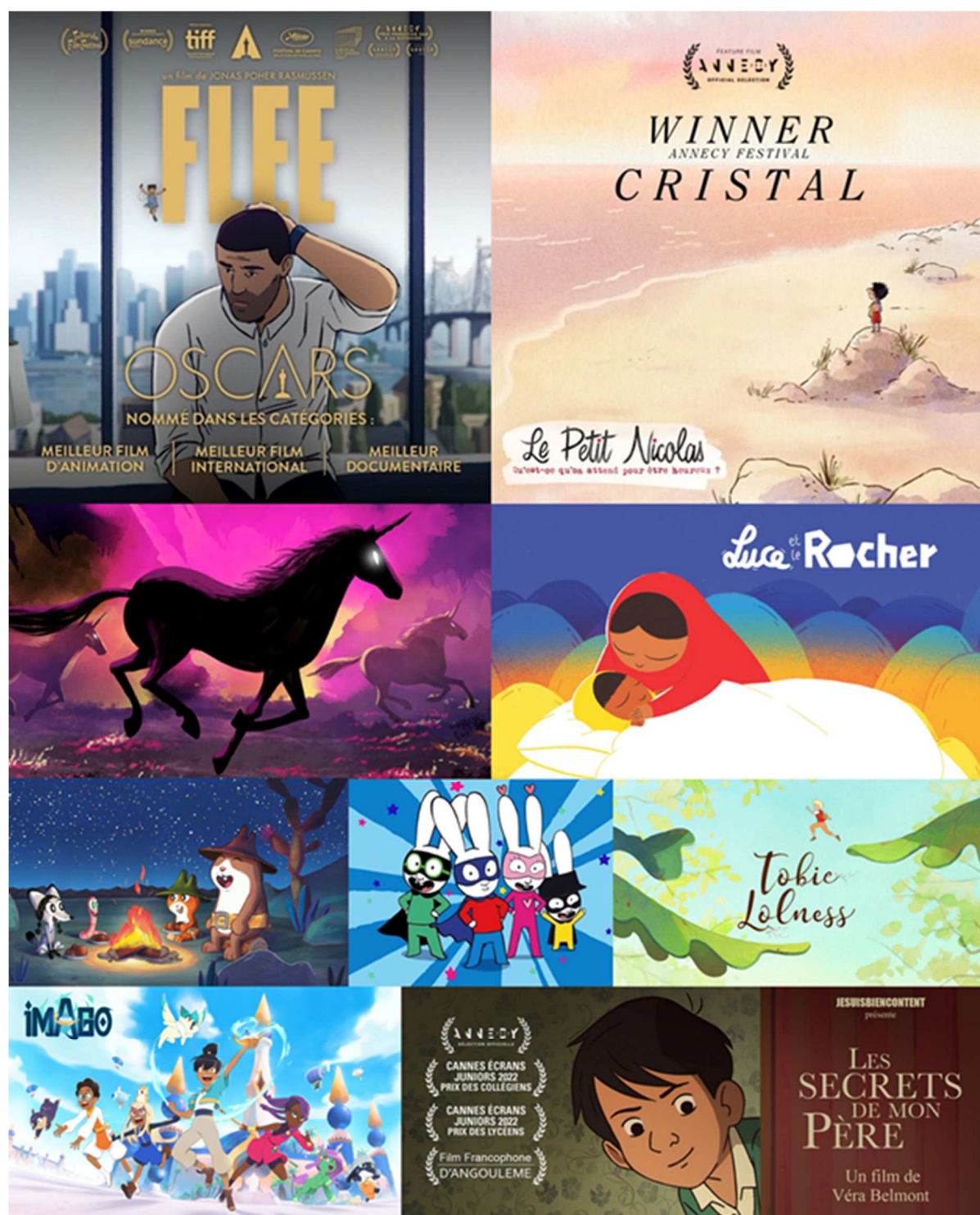




Audiens

**ANIM
FRANCE**

**L'emploi dans la
production de films
d'animation**

Edition 2022

Étude réalisée par Audiens, qui a pour objectif de connaître la structure des entreprises du secteur de la production de films d'animation, et de mesurer l'emploi et son évolution.

Contact

Philippe DEGARDIN
Service Pilotage & Statistiques, DATA
74 rue Jean Bleuzen 92177 Vanves Cedex
Tél. : 0 173 173 274

Crédits illustrations couverture :

Flee de Jonas Poher Rasmussen

© Final Cut for Real ApS, Sun Creature Studio, Vivement Lundi !, Mostfilm, Mer Film, ARTE France, VPRO, VICE Studios, Ryot Film - 2021

Le Petit Nicolas, qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? de Amandine Fredon et Benjamin Massoubre

© Onyx Films – Bidibul Productions – Rectangle Productions – Chapter 2 - 2022

Unicorn Wars de Alberto Vazquez

© Abano, Autour de minuit, Schmuby, UniKo - 2022

Luce et le Rocher de Britt Raes

© Thuristar - La Cabane Productions - Studio Pupil - VRT-Ketnet - RTBF Télévision Belge - 2022

Billy le Hamster Cowboy de Antoine Rota et Caz

© Dandelooo – Digital Graphics animation – Atmosphere media - 2023

Simon Superlapin (saison 4) de Stephanie Blake, Julien Cayot, Simon Lecoq et Thomas Forwood.

© GO-N Productions - 2022

Tobie Lolness de C-E. Théry et F. Thouret, création graphique des Kerascoët, adapté du roman de T. de Fombelle © Gallimard, 2006, 2007, avec la participation de France Télévisions

© Tant Mieux Prod/ZDF German Television Network / ZDF Studios / UMEDIA - 2023

Imago de Sylvain Dos Santos, Julien Magnat, Gaelle Autin et Bill Otomo. Une série réalisée par Gaelle Autin et Charles Lefebvre.

© La Chouette Compagnie, Reaz/JLA - 2022

Les Secrets de mon Père de Véra Belmont

© Je Suis Bien Content, Left Field Ventures, PM SA – 2022

Audiens remercie les sociétés de production qui ont accepté de mettre à disposition ces visuels pour illustrer l'étude.

Audiens

Créé en 2003 et héritier de 180 ans d'innovation sociale, audiens est un groupe de protection sociale paritaire, indépendant et à but non lucratif.

Nos missions

- Protéger et accompagner les acteurs de la culture et des médias dans toute leur diversité
- Être le partenaire de confiance à leur service
- Simplifier et rendre accessible la protection sociale
- Placer l'humain au cœur des priorités dans une logique de proximité
- Innover et proposer des solutions en phase avec les mutations

Nos métiers

La retraite complémentaire Agirc-Arrco

Au sein de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco, Audiens gère les cotisations de retraite complémentaire des entreprises et verse les pensions aux retraités.

L'assurance de personnes

Audiens Santé Prévoyance propose des solutions, collectives et individuelles : complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail, décès, risques professionnels...

La Caisse des Congés Spectacles

Elle assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens du spectacle.

L'accompagnement solidaire et social

Il conçoit des accompagnements personnalisés pour les publics fragilisés ou en situation de transition.

Les services aux professions

Audiens propose de nombreux services : observatoire statistique, gestion pour compte de tiers, soins et prévention santé, services en ligne ...

Une protection sociale adaptée aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel

Des offres santé spécifiques

Conçue avec les partenaires sociaux pour répondre aux spécificités des artistes et techniciens, la Garantie Santé Intermittents compte plus de 55 000 assurés. Une partie de la cotisation mensuelle est prise en charge par les employeurs, à travers le Fonds collectif du spectacle pour la santé, dès lors que l'assuré peut justifier de 507 heures de travail sur l'année précédente. Et à la retraite, celui-ci peut conserver les prestations de la garantie santé intermittents à des tarifs aménagés.

Indemnités de congés payés des artistes et techniciens, des processus simplifiés et sécurisés

Gérée par des représentants d'employeurs, la caisse des Congés Spectacles assure le paiement des congés payés aux artistes et techniciens employés de façon intermittente via des processus en ligne, simplifiés et sécurisés.

Le taux de reversement des congés payés augmente régulièrement tandis que les frais de gestion baissent. Les résultats très encourageants de la gestion de la caisse des Congés spectacles ont d'ailleurs été officiellement reconnus par la Cour des Comptes. Celle-ci souligne une transition réussie de cette institution majeure de la culture et des médias vers un nouveau mode de gestion, opéré par Audiens depuis 2014.

Mission Handicap du spectacle

Créée en partenariat avec l'Agefiph, son objectif est de favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap avec un périmètre élargi aux secteurs de l'audiovisuel, du cinéma, du spectacle vivant, des prestations techniques, de la radio, de l'édition musicale et phonographique et de la production audiovisuelle. Elle aide les entreprises à recruter des personnes en situation de handicap et à aménager leur poste de travail, en mettant à leur disposition toutes les informations utiles sur le sujet. Audiens en assure la gestion.

Depuis 2016, la Mission Handicap a accompagné 1 000 entreprises et plus de 300 salariés.



Le Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle

L'objectif du Fonds est d'assurer un accompagnement social à finalité professionnelle pour les artistes et techniciens fragilisés dans leur emploi ou ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation de l'assurance chômage. Il a pour ambition de sécuriser les parcours professionnels et d'éviter l'exclusion sociale, en favorisant le retour à l'emploi.

Des accompagnements renforcés sont proposés aux maternelles, aux personnes rencontrant des problèmes de santé entravant leur métier et aux seniors. Il traduit la volonté d'agir sur les causes de la fragilité professionnelle, en tenant compte du contexte social et médical.

En 2021, près de 2 500 professionnels ont pris contact avec le Fonds de professionnalisation et de solidarité.



Aide à la garde d'enfant pour les artistes et techniciens du spectacle

Ce dispositif géré par Audiens via le Fonds de professionnalisation et de solidarité a été mis en place par l'État en 2018, dans le cadre du Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS). Son objectif est d'accompagner les intermittents parents de jeunes enfants en les aidant à financer la garde de leur(s) enfant(s). Il prévoit de verser une aide de 50 % des frais de garde des enfants jusqu'à leur 4 ans, sous forme d'un remboursement mensuel des frais de garde occasionnés par des heures de travail en CDD ou CDDU de l'intermittent, au sein d'entreprises du spectacle.

Movinmotion

Movinmotion est un outil de gestion digital pour les entrepreneurs et salariés du secteur culturel.

La plateforme conçoit des outils et services dédiés aux acteurs de la culture et de la communication : contrat de travail, paie, gestion comptable et financière ou recrutement de talents.

2 000 entreprises et 100 000 salariés du secteur culturel lui font confiance.



Audiens

74 rue Jean Bleuzen - 92177 Vanves Cedex

Tél : 0 173 173 000

Plus d'informations et de conseils sur www.audiens.org

AnimFrance est un syndicat exclusivement dédié au secteur de la production audiovisuelle et cinématographique indépendante d'animation.

Créé en 1989 par quelques producteurs pionniers du genre et à l'initiative de la première Convention Collective Nationale de la production de films d'animation, le syndicat fédère aujourd'hui près de 60 sociétés de production déléguée indépendantes et studios de fabrication installés sur l'ensemble du territoire, qui représentent 96% des emplois de la filière. Citia et le Pôle Image Magelis sont membres associés du Syndicat.

Forte de plus de 8000 auteurs, artistes et techniciens, l'animation française est n°3 mondial et leader européen. C'est une industrie culturelle d'excellence, symbole du savoir-faire et du rayonnement français, distinguée par les plus prestigieuses sélections et prix internationaux. Portée par un tissu d'entrepreneurs indépendants, l'animation est à la tête des exportations audiovisuelles françaises. Ses œuvres sont regardées et plébiscitées par une audience de plus en plus diverse et large, dans les salles, sur les chaînes de télévision, ainsi que sur les plateformes de vidéo à la demande du monde entier.

Depuis 30 ans, l'action d'AnimFrance a activement soutenu et participé à :

- La structuration en réseau des écoles spécialisées formant les talents indispensables à l'industrie (RECA) ;
- la création d'Animation Europe, fédération des syndicats et des associations de producteurs d'animation de plus de 15 pays européens ;
- la mise en place d'obligations d'investissements des diffuseurs nationaux (privés et publics) propres au genre ;
- l'élargissement de ces obligations aux diffuseurs et plateformes de vidéos à la demande étrangers opérant sur le territoire français ;
- la construction et l'amélioration continue de dispositifs de soutiens dédiés au cinéma, court et long métrage (Fond spécial CSV, dispositif Passerelle, amélioration de l'aide au programme de productions de films courts, majoration du Fond de soutien, création du bonus parité), mais aussi pour les œuvres audiovisuelles (majoration très significative du FSA, crédits d'impôts spécifiques, aides des Régions), qui ont permis notamment une localisation massive de la fabrication en France sur différents territoires ;
- le maintien d'une offre gratuite et large sur les chaînes de la TNT, notamment de service public avec France 4 ;
- la reconnaissance de l'animation au sein de l'Académie des César, avec la création du César du long métrage d'animation, du César du court métrage d'animation, et en 2020 du Collège animation, victoire du secteur pour une pleine reconnaissance des métiers du cinéma d'animation.

Dans une démarche permanente de dialogue avec l'ensemble de ses partenaires actuels et à venir (artistes, techniciens, scénaristes, étudiants, écoles, institutions, diffuseurs, distributeurs), AnimFrance poursuit son action au service du développement de l'écosystème artistique et économique de l'Animation sur l'ensemble du territoire français, soucieux de la diversité créative du genre, engagé pour l'égalité des chances, pour la parité, pour la lutte contre toute forme de harcèlement et de discrimination, et pour définir et mettre en œuvre des alternatives industrielles écoresponsables pour la filière.

Longue, courte, sériele, iconique ou impertinente, c'est toute l'animation qui est rassemblée et défendue par AnimFrance.

2 Minutes	Les Cartooneurs
Ankama Animations	Les Films du Nord
Autour de Minuit	Magelis
Autre Histoire	Malil'art productions
Bayard Animation	Maybe Movies
Blue Spirit	Media Valley
Caribara	Mediawan Animation
Ciel de Paris	MIAM ! animation
Cielo Films	Millimages
Circus	Mondo TV France
Citia	Monello Productions
Cottonwood Media	Moving Puppet
Cube Creative Productions	Onikiri
Cyber Group Studios	Piccolo Pictures
Dandelooo	PLIP ! Animation
Dargaud Media	PM SA
Dupuis Editions &	Princess SAM Pictures
Audiovisuel	Procidis
Easy Peasy Entertainment	Safari De Ville
Ellipsanime Productions	Samka Productions
Folimage	SolidAnim
Folivari	Stim Studio
Fortiche Production	Studio 100 animation
Frog Box	Studio Redfrog
Gaumont Animation	Supamonks
GO-N Productions	Superprod
Hari Productions	Tant Mieux Prod
Illumination Mac Guff	TAT Productions
Je Suis Bien Content	Tchack
La Cabane Productions	TeamTO
La Chouette Compagnie	Ubisoft Films & TV
La Station Animation	Unique Animation
Label Anim	Watch Next Media
Les Armateurs	Xilam Animation
	Zephyr Animation
	Zodiak Kids Studio France



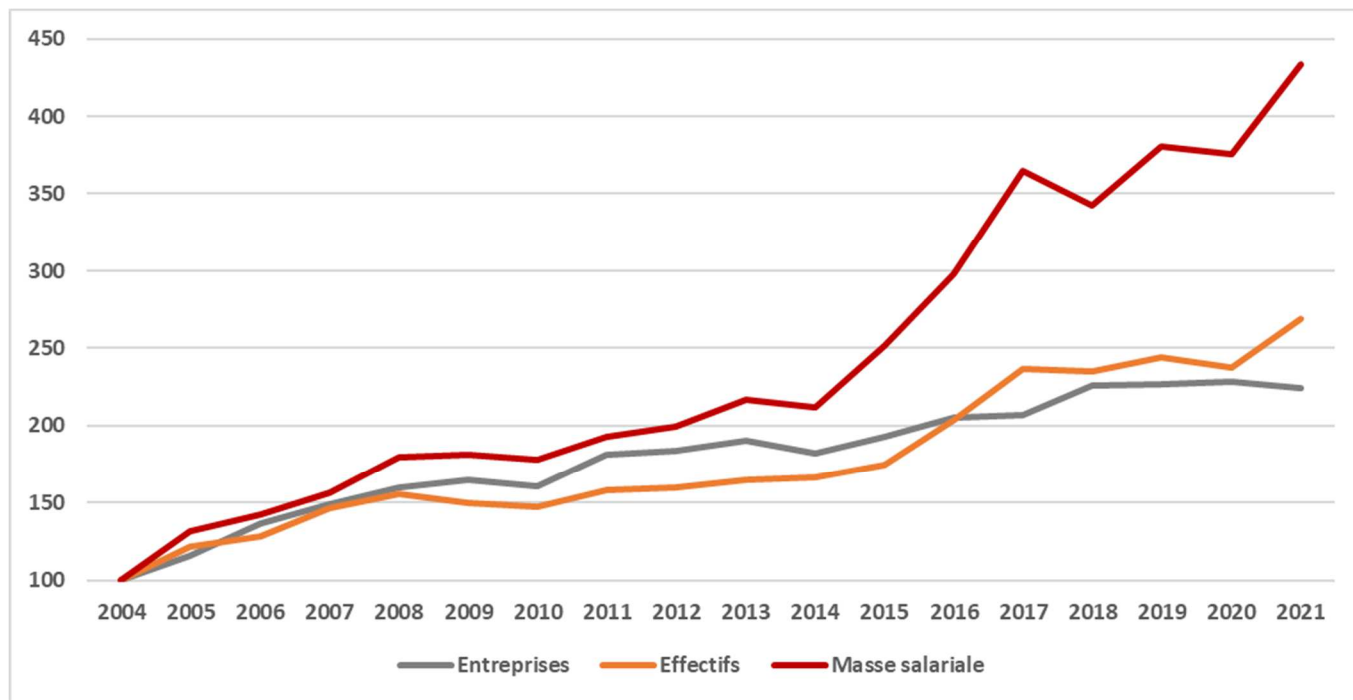
www.animfrance.fr

Sommaire

<i>Ce qu'il faut retenir</i>	9
<i>Source des données</i>	11
<i>Les entreprises</i>	12
<i>Masse salariale</i>	14
<i>Les salariés</i>	15
<i>Les salariés permanents</i>	16
<i>Les salariés en CDD d'usage</i>	19
<i>Nombre d'heures</i>	21
<i>Profil détaillé des CDDU du secteur</i>	22
<i>Les primo-entrants dans le secteur</i>	23
<i>Les métiers de l'animation</i>	25
<i>Données régionales</i>	30
<i>Annexe 1 : périmètre de l'étude</i>	32
<i>Annexe 2 : tableaux complémentaires</i>	38

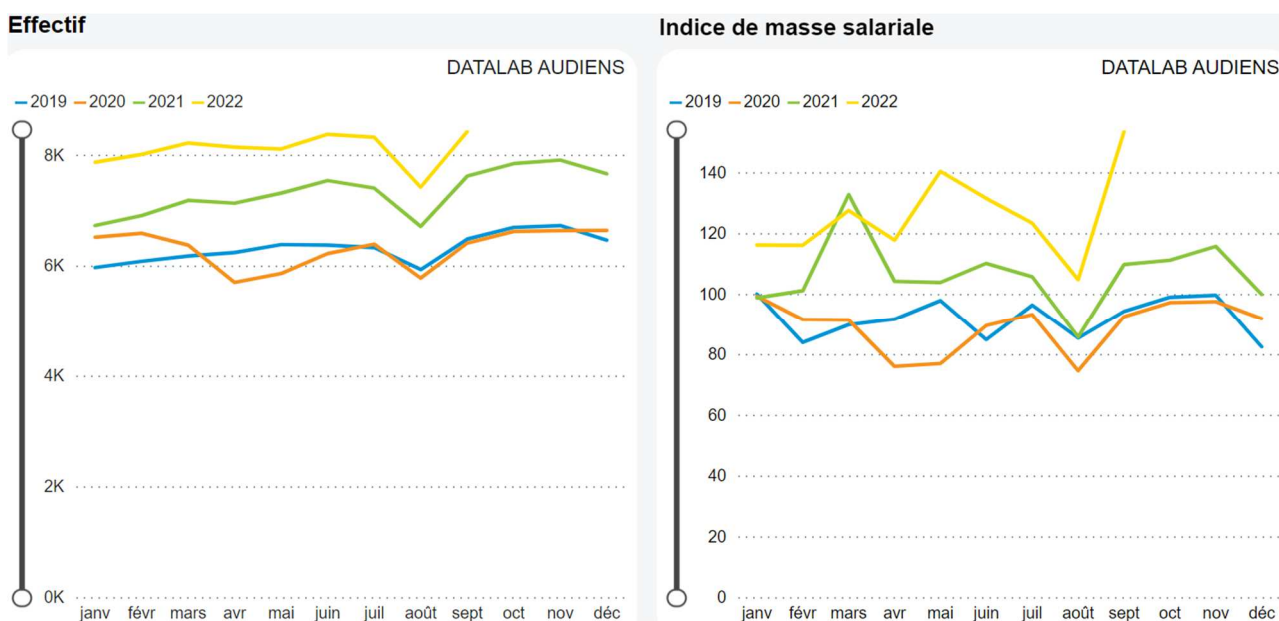
Ce qu'il faut retenir

- Reprise de la croissance en 2021 :



Après l'arrêt de la croissance de l'emploi dans le secteur en 2020, conséquence de la crise sanitaire, 2021 affiche le niveau d'emplois le plus élevé depuis 2004, tant au niveau du nombre de personnes (plus de 9 000 personnes) que de la masse salariale (217 M€).

Grâce au Datalab Audiens, nous pouvons suivre l'évolution de l'emploi mensuellement pour l'ensemble des entreprises de la filière, qui montre que l'emploi en 2022 continue de croître :



- **Une croissance tirée par les CDDU**

- C'est l'emploi des CDD d'usage qui a été le plus impacté par la crise sanitaire, leur nombre ayant baissé de près de 4 % entre 2019 et 2020, et c'est celui qui augmente le plus en 2021, de près de 15%. L'emploi des CDI continue d'augmenter, de 10% en 2021.

- **Un nombre d'heures en augmentation**

- **8,7 millions d'heures ont été déclarées en 2021 par les entreprises du secteur**, soit +20 % par rapport à 2020. C'est le plus haut niveau atteint dans le secteur.

- **Poursuite de la féminisation du secteur**

- Plus de 3 700 femmes travaillent actuellement dans le secteur.
 - **La part des femmes dans le secteur est en progression constante** depuis 2016, passant de 32 % des personnes salariées à 41 % en 2021.
 - **En dix ans, le nombre de salariées en CDDU a plus que doublé**, passant de 1 300 à 3 100.
 - Au niveau des métiers exercés, **la filière animation** qui représente la plus grosse part des effectifs du secteur (26%) **compte 40% de femmes**.
 - **Certaines fonctions sont très féminisées** : 71% dans la distribution, 66% dans la gestion de production, 60% dans les fonctions supports.

- **Certains départements sont de plus en plus dynamiques dans le secteur de l'animation,**

à l'image de la Charente, qui est passée en 10 ans de 14 studios et 500 salariés en 2011 à 20 studios et près de 1 200 salariés en 2021 **et de la Drôme** (3 studios et 150 salariés en 2011, 9 studios et 650 salariés en 2021). On observe également le dynamisme de la région Occitanie, avec le département de l'Hérault.

Paris reste le département regroupant le plus de studios en 2021 (95), pour plus de 5 600 salariés déclarés, mais son poids baisse : de 72% des effectifs en 2011 à 63% en 2021.

Source des données

En tant que groupe professionnel, les entreprises de la production de films d'animation adhèrent aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens. Les **déclarations nominatives annuelles des salaires (jusqu'en 2016)** et les **déclarations sociales nominatives (depuis 2017)** retournées par les entreprises, nous permettent d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations renseignent notamment, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Quelques entreprises ont relevé historiquement d'autres caisses de retraite complémentaire pour leur personnel permanent, les données sur les périodes concernées ne font donc pas partie de l'étude. Mais, soit ces structures ont cessé leur activité sur la période, soit nous avons récupéré le personnel permanent en milieu de période : **depuis 2018, il n'y a plus aucune entreprise avec de l'activité déclarée pour laquelle on ne récupère pas les données du personnel permanent.**

Quelques définitions

Les différentes catégories professionnelles étudiées dans ce document sont :

- le personnel technique et administratif ayant le statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

Le personnel artistique en CDD d'usage (au sens des emplois de l'annexe 10 de l'assurance chômage) n'est pas présenté dans cette étude.

Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par l'entreprise. Les fonctions de cadre étant homologuées par l'Agirc.

Dans les données Audiens, un « **permanent** » est une personne en CDI ou en CDD de droit commun. Dans cette étude, les CDD d'usage peuvent être appelés « **CDDU** ».

Champ

Le périmètre du secteur de l'animation a été défini en concertation avec AnimFrance et le CNC.

Ce champ est réexaminé chaque année, afin d'y inclure des sociétés nouvellement créées et des sociétés dont l'activité dans le secteur est devenue pérenne. **Certaines statistiques ne sont de ce fait pas comparables d'une étude à l'autre.**

La notion d'entreprise s'entend au sens du SIREN. La situation de chaque entreprise résume la situation de l'ensemble des établissements de cette entreprise. Néanmoins, pour certaines entités de ce périmètre, et notamment pour Europacorp, nous ne retenons que l'activité relative à la production de films d'animation, et nous écartons les autres types de films - de télévision ou de cinéma.

Les entreprises

Le champ de l'étude est déterminé par les entreprises de la liste se trouvant en annexe. Nous ne considérons que celles qui ont déclaré du personnel à Audiens.

166 entreprises actives composent le secteur de la production de films d'animation en 2021. Le nombre d'entreprises dans le champ a augmenté de +22 % en 10 ans (2012-2021), et +9 % sur les 5 dernières années (2017-2021).

Taille des entreprises du secteur

Le secteur de la production de films d'animation est composé :

- **de grosses entreprises :**
10 entreprises cumulent, en 2021, 50 % de la masse salariale totale du secteur,
- **mais aussi d'entreprises avec peu ou pas de salariés permanents :**
80 % des entreprises du secteur ont déclaré 10 permanents ou moins au 31/12/2021, dont 18 % aucun.

En 2021, 78 entreprises du secteur (47 %) déclarent plus de 500 k€ de masse salariale brute. Elles sont 44 à déclarer plus de 1M€ de masse salariale, elles étaient 19 en 2004 dans ce cas.

Tableau 1 : Nombre d'entreprises actives en fonction de la masse salariale brute

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Moins de 50 k€	13	13	18	12	24	24	22	27	25	23	19	24	19	20	23	27	23	20
De 50 k€ à 200 k€	17	26	26	34	22	29	31	33	40	39	45	40	45	31	42	28	37	32
De 200 k€ à 500 k€	17	15	21	23	29	27	22	28	24	30	23	27	33	31	33	49	36	36
De 500 k€ à 1 M€	8	13	14	21	18	18	20	16	21	20	14	22	20	24	25	16	30	34
De 1 M€ à 2 M€	14	10	11	11	12	14	12	17	14	19	22	18	15	25	20	22	21	19
Plus de 2 M€	5	9	11	9	13	10	12	13	12	10	12	12	20	22	24	26	22	25
Total entreprises	74	86	101	110	118	122	119	134	136	141	135	143	152	153	167	168	169	166
Part 500 k€ ou plus	36%	37%	36%	37%	36%	34%	37%	34%	35%	35%	36%	36%	36%	46%	41%	38%	43%	47%

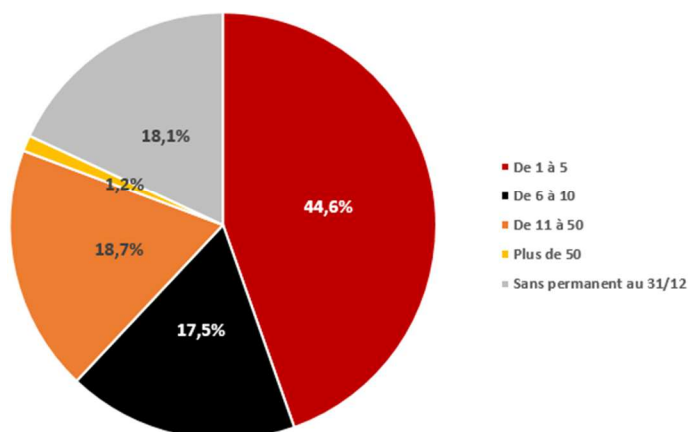
Lecture : En 2021, 25 entreprises ont déclaré plus de 2M€ en masse salariale sur l'année.

Afin de tenir compte des flux de CDD d'usage qui sont très nombreux dans le secteur, nous proposons deux façons de définir la taille de l'entreprise :

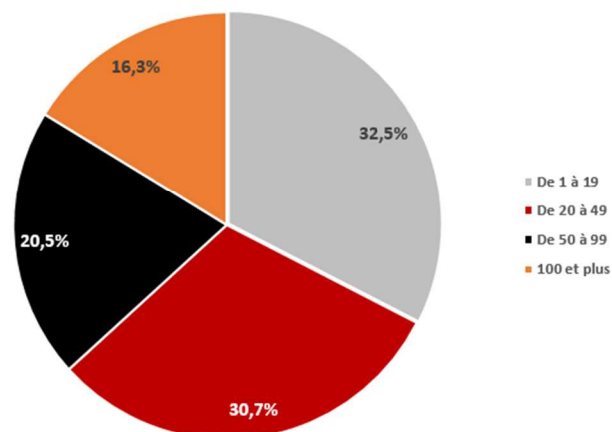
- selon le nombre de personnes salariées au 31/12/2021 en tant que permanent (CDI + CDD de droit commun)
- selon le nombre total de salariés déclarés au moins une fois par l'entreprise au cours de l'année (en CDD d'usage, en CDD de droit commun ou bien en CDI) : 36,8% des entreprises ont déclaré au moins 50 personnes différentes sur l'année 2021.

Figure 1 : Répartition des entreprises par taille, en termes d'effectifs

Répartition des entreprises selon le nombre de permanents au 31/12/2021



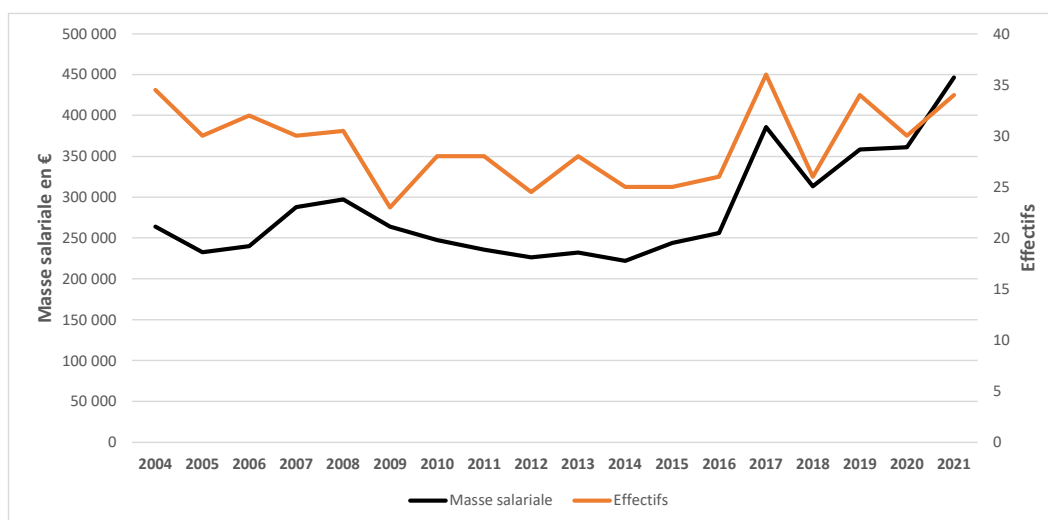
Répartition des entreprises selon le nombre de salariés déclarés au moins une fois en 2021



Lecture : En 2021, 17,5% des entreprises du champ ont déclaré entre 6 et 10 salariés permanents au 31 décembre (figure de gauche). En utilisant une autre échelle (figure de droite), elles sont 20,5% à avoir déclaré entre 50 et 99 salariés (CDI ou CDD, y compris CDDU) au moins une fois dans l'année.

Les effectifs médians en nombre de personnes différentes déclarées sur une année remontent en 2021 pour revenir au niveau de 2019. La masse salariale médiane remonte également en 2021 pour atteindre son plus haut niveau à 446 k€.

Figure 2 : Evolution des effectifs médians en nombre de personnes déclarées au moins une fois sur l'année et des masses salariales médianes



Lecture : En 2021, 50 % des entreprises ont déclaré moins de 34 personnes différentes sur l'année, 50 % en ont déclaré plus. Et 50 % ont déclaré moins de 446 k€ sur l'année, 50% en ont déclaré plus.

Statut juridique

En 2021, le statut juridique le plus répandu reste la SAS (société par actions simplifiée) représentant 48% des structures, cette proportion a tendance à augmenter avec le temps (40 % en 2016). La proportion des autres formes juridiques a tendance à baisser, sauf les SASU (société par actions simplifiée unipersonnelle) qui augmentent également.

Masse salariale

Il s'agit du salaire brut après abattement pour frais professionnels (pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction) déclaré par les entreprises du secteur, et **incluant les revenus d'activité partielle**.

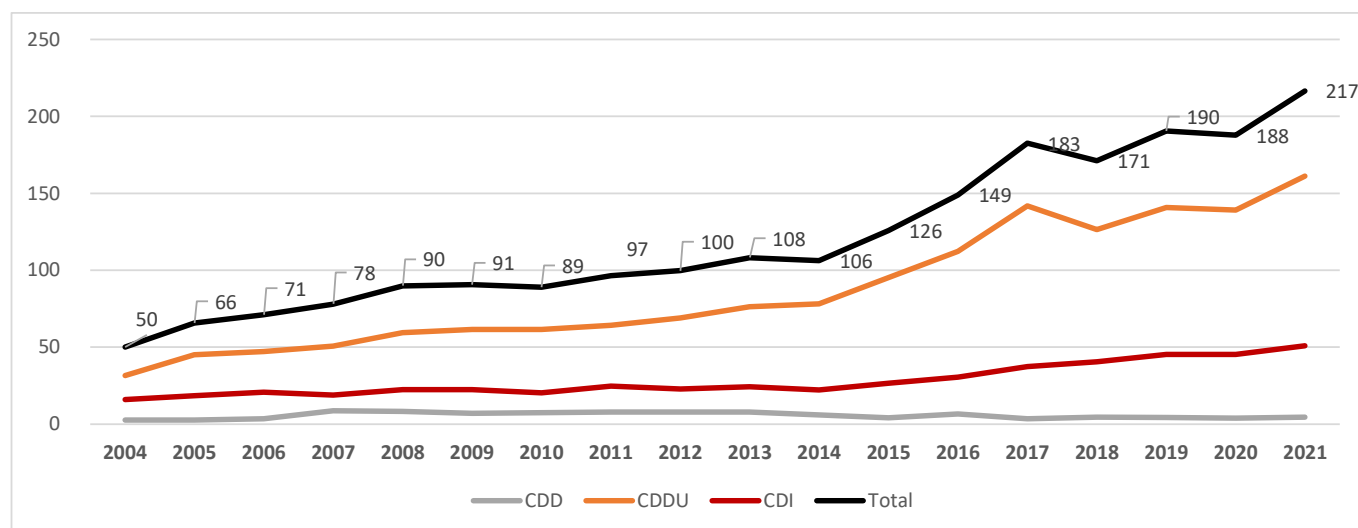
La masse salariale est en croissance en 2021 et atteint son plus haut niveau avec 217 M€ déclarés.

En 2020, l'activité du secteur du film d'animation était restée à un niveau élevé malgré la crise sanitaire, la masse salariale globale enregistrant une baisse limitée de 1,3 % entre 2019 et 2020.

L'activité des quelques entreprises cumulant les masses salariales les plus importantes, influence fortement l'évolution du champ tout entier.

Les CDDU représentant une grande partie de l'emploi du secteur, l'évolution de la masse globale est donc très corrélée à l'évolution de la masse salariale relative aux techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur.

Figure 3 : Masse salariale en M€ par type de contrat

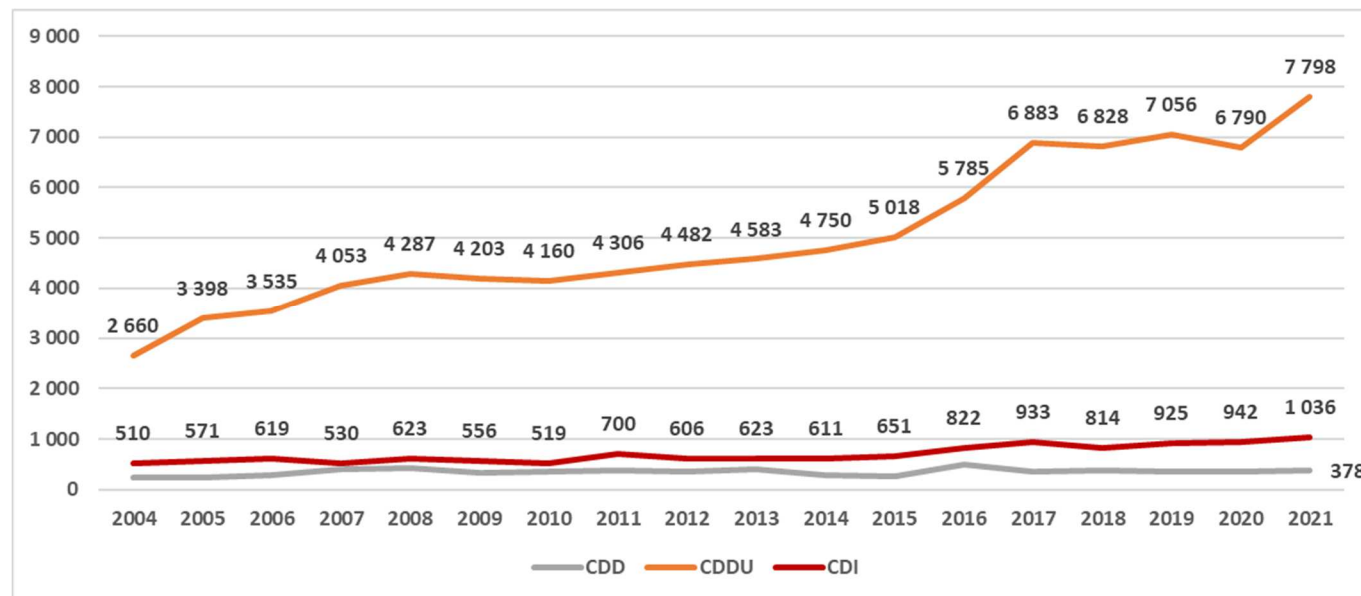


Lecture : En 2021, 217 M€ de masse salariale brute ont été déclarés dans le secteur, tous contrats confondus. 161 M€ ont été déclarés pour les CDDU et 51 M€ pour les CDI.

Les salariés

Après une relative stabilité des effectifs entre 2017 et 2020, leur nombre augmente sensiblement en 2021, atteignant plus de 9 000 personnes, soit plus de 1 000 personnes qu'en 2020.

Figure 4 : Effectifs par type de contrat



Lecture : En 2021, 7 798 techniciens différents ont été déclarés en CDDU au moins une fois par une des entreprises du secteur, ainsi que 1 036 personnes en CDI et 378 personnes en CDD de droit commun.

Les CDI

Par rapport à la période étudiée, le volume de CDI déclarés dans le secteur atteint son niveau le plus élevé en 2021 avec 1 036 personnes déclarées. On note une hausse des cadres depuis 2015 : leur nombre a doublé entre 2014 et 2019, et ils représentent un peu plus des $\frac{3}{4}$ des CDI en 2021, après avoir augmenté de 11% entre 2020 et 2021.

Cette hausse correspond certainement à la nécessité de se structurer pour faire face à la croissance de la taille des équipes dans nombre d'entreprises.

Les CDD de droit commun

Ils ne sont pas très nombreux et peuvent fluctuer d'une année sur l'autre. Les statistiques établies sur ces contrats peuvent donc être très variées dans leurs résultats. Ils concernent majoritairement des postes de non-cadre (entre 60 et 85% selon les années). Il est à noter que les stagiaires ne sont pas pris en compte dans cette typologie et donc ne font pas partie de l'étude, si la déclaration de l'entreprise indique clairement qu'il s'agit d'un stage.

Les CDDU

Pour étudier les caractéristiques des salariés, nous distinguons les CDD dit d'usage des contrats de droit commun car les pratiques et les problématiques ne sont pas les mêmes pour ces deux populations.

Le nombre de techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur a fortement progressé sur la période : de 2 660 personnes différentes déclarées en 2004 à plus de 4 000 en 2007, plus de 5 000 en 2015, 6 900 en 2017 et 7 800 en 2021.

Le nombre de CDD-U représente 86% des effectifs en 2021.

Les salariés permanents

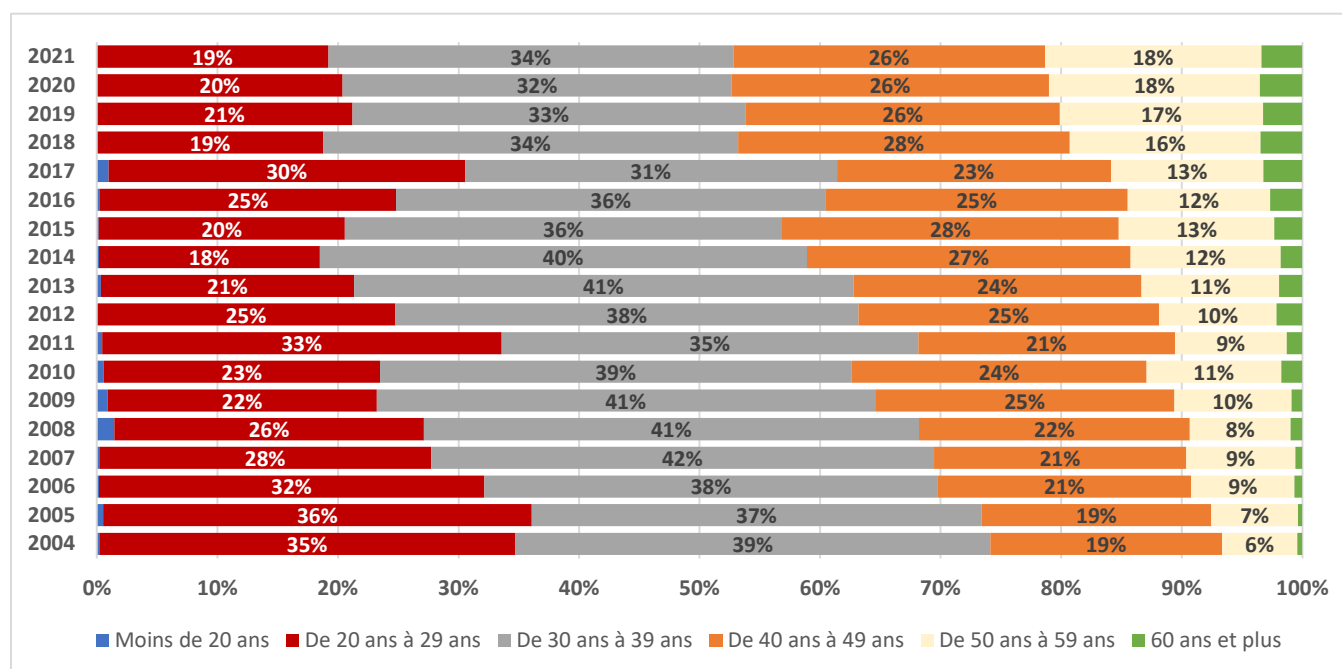
Le nombre de salariés permanents, CDI et CDD de droit commun, poursuit sa progression atteignant 1 363 personnes en 2021 (+9 % par rapport à 2020).

Données démographiques (CDI)

De jeunes salariés

Les salariés en CDI du secteur sont jeunes : chaque année observée, la part des moins de 40 ans est à minima de 53 %. Cette part des moins de 40 ans baisse avec le temps, passant de 74 % en 2004 à 53 % en 2021, proportion stable depuis 2018. L'âge moyen des CDI du secteur est ainsi passé de 34 ans en 2004 à près de 40 ans en 2021.

Figure 5 : Part des effectifs en CDI par tranche d'âges



Lecture : En 2021, 19 % des salariés en CDI déclarés dans le secteur ont entre 20 et 29 ans.

Les équivalents temps plein¹ (etp)

Afin de tenir compte de la durée des périodes d'activité (notamment pour les CDD de droit commun) et des éventuels temps partiels, étudions les équivalents temps plein (etp). C'est-à-dire le nombre de personnes en temps plein sur toute l'année nécessaires pour occuper l'ensemble des postes.

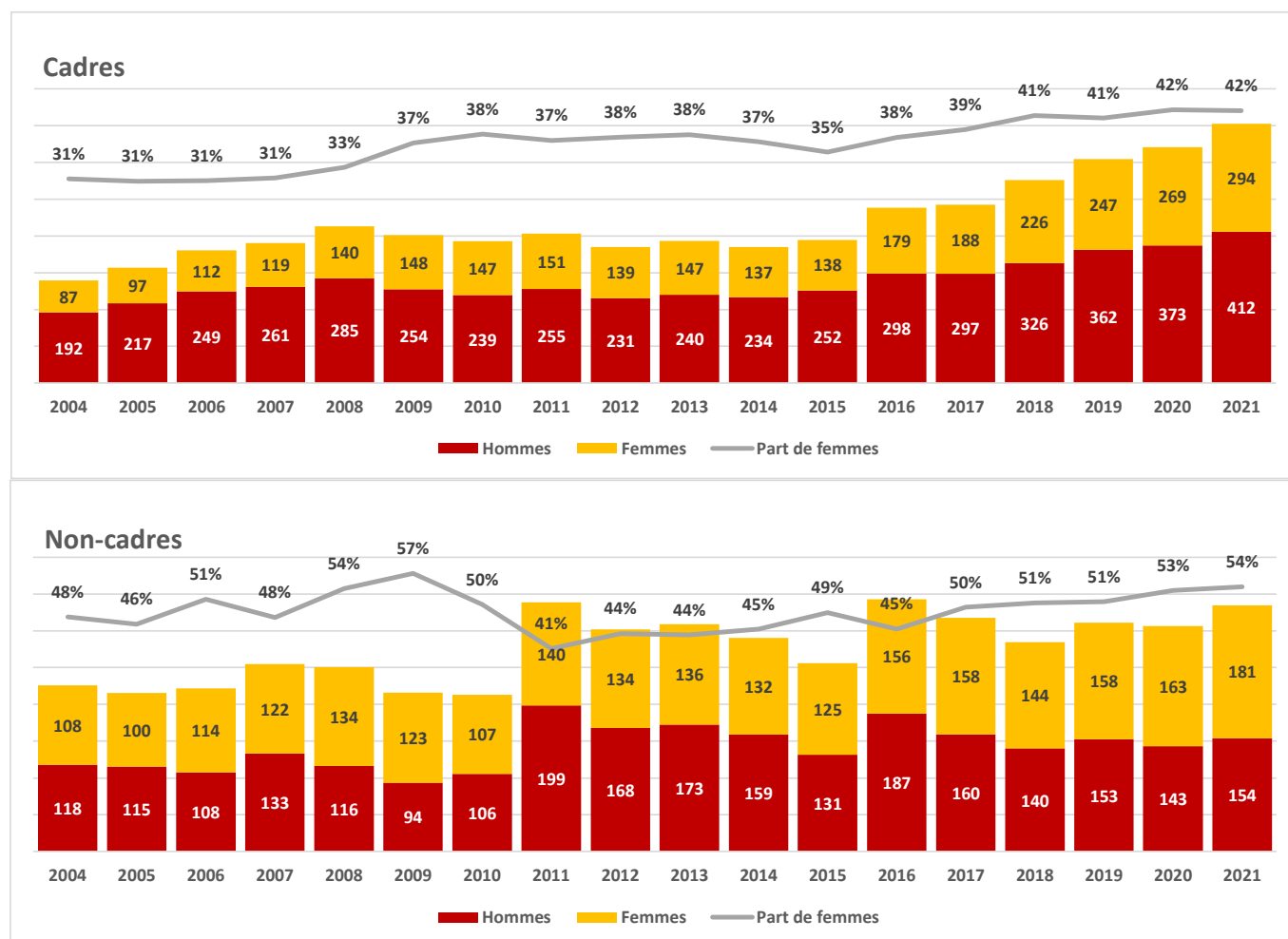
Ce comptage en etp permet d'une part de lisser les écarts qui pourraient exister selon les années, du recours plus en moins important de CDD de droit commun. D'autre part, il permet de comparer des niveaux de salaire sur la base d'un même temps travaillé.

¹ Deux variables interviennent dans le calcul des etp :

1- la durée du contrat calculée en nombre de jours calendaires ;

2- le taux de temps partiel qui indique une éventuelle réduction du temps de travail.

Figure 6 : Effectifs en équivalents temps plein des CDI et CDD de droit commun



***Lecture :** En 2021, les cadres hommes et femmes déclarés représentent l'équivalent respectivement de 412 et 294 équivalents temps plein (etp) : les femmes représentent 42% des etp cadres.*

Des emplois qualifiés

Le nombre d'ETP relatif à des postes de cadres ne cesse d'augmenter et correspond à plus du double des etp non-cadres en 2021 : 706 ETP cadres et 335 ETP non-cadres. Cette différence du nombre d'ETP entre les deux catégories coïncide également avec la différence observable au niveau des effectifs.

Féminisation du personnel permanent

Même si les hommes sont toujours majoritaires, les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur des films d'animation.

Dans les effectifs en équivalent temps plein, la part des femmes parmi les cadres est tendanciuellement en augmentation. Elles sont plus nombreuses que les hommes chez les non-cadres depuis 2017.

Les salaires bruts

Dans le secteur, en 2021, le salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein est de **66,5 k€ pour un cadre** et de **25 k€ pour un non-cadre**. On constate une relative stabilité de ces salaires moyens.

Dans les postes de cadres, le salaire augmente significativement avec l'âge. Les effectifs des non-cadres (en particulier au-dessus de 40 ans) étant faibles, il n'est pas possible d'établir la même corrélation en analysant les salaires moyens de cette catégorie par âge.

Tableau 2 : Salaire annuel brut moyen (en k€) pour un équivalent temps plein

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Postes de cadres																		
De 20 ans à 29 ans	35,2	35,5	35,1	36,3	40,0	38,6	33,5	36,1	36,5	38,7	34,2	36,3	38,7	39,3	41,2	41,3	38,6	39,4
De 30 ans à 39 ans	47,2	48,8	50,6	51,4	54,2	55,0	50,8	50,6	54,2	52,2	48,7	51,9	48,6	52,5	52,5	52,5	50,9	53,7
De 40 ans à 49 ans	54,5	58,7	59,0	62,3	64,0	70,2	69,6	70,2	71,7	69,9	63,6	67,6	66,3	76,2	75,7	77,4	74,0	74,2
De 50 ans à 59 ans	63,4	63,3	66,1	80,9	81,9	76,0	71,6	75,5	77,8	93,1	75,4	86,3	81,7	99,6	92,8	89,6	78,0	82,9
60 ans et plus	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Cadres	48,6	50,3	52,4	55,8	57,8	60,7	58,7	59,3	63,2	63,2	57,2	62,5	59,7	68,6	67,6	68,3	64,4	66,5
Postes de non cadres																		
Moins de 20 ans	9,2	7,9	9,2	13,7	15,5	12,7	10,3	11,5	14,4	10,7	11,5	14,5	17,9	11,3	12,5	19,4	8,3	9,8
De 20 ans à 29 ans	22,4	22,5	22,6	23,3	21,2	21,1	21,5	22,2	22,0	21,9	20,5	20,4	21,7	20,0	22,6	23,3	22,0	22,4
De 30 ans à 39 ans	24,2	25,4	27,0	27,5	28,3	27,6	27,3	28,8	27,4	28,0	26,3	27,4	27,2	29,7	32,0	31,4	30,4	32,0
De 40 ans à 49 ans	14,2	21,9	19,1	23,7	21,6	19,9	20,7	24,2	24,9	26,6	26,4	28,2	27,0	31,0	32,8	33,2	29,5	30,7
De 50 ans à 59 ans	19,3	19,8	18,9	16,9	17,0	19,5	21,0	24,4	22,1	19,7	18,7	19,3	21,1	21,3	29,8	26,1	22,4	26,4
60 ans et plus	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Non cadres	21,8	23,1	23,1	24,0	23,1	22,7	22,8	24,1	24,1	24,3	23,2	24,0	24,3	23,7	25,9	25,8	24,3	25,0

Lecture : En 2021, le salaire brut moyen d'un cadre de 30 à 39 ans en équivalent temps plein est de 53,7 k€ annuel.

NB : les 60 ans et plus sont trop peu nombreux pour déterminer un salaire moyen significatif.

Les salariés en CDD d'usage

Dans cette partie, nous étudions les techniciens en CDDU qui représentent 86 % des effectifs du secteur en 2021.

Données démographiques

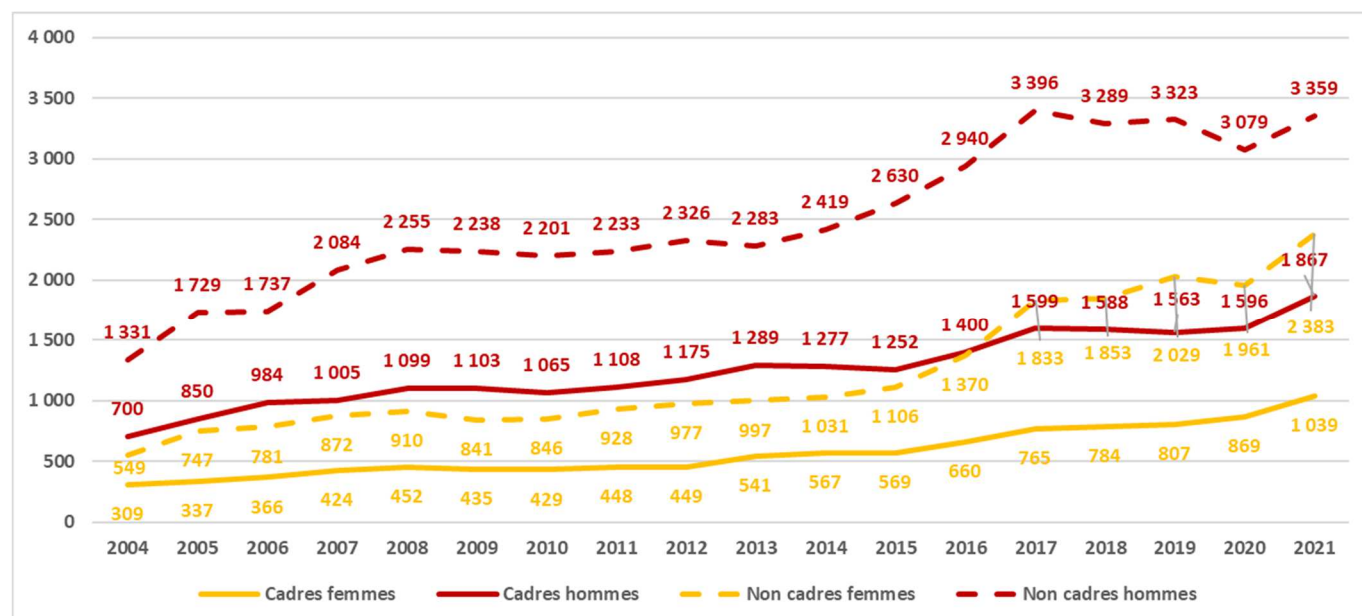
Evolution de ces effectifs

Le nombre de personnes déclarées en CDD d'usage en 2021 est à son plus haut niveau avec 7 800 personnes déclarées, en hausse de 14,8 % par rapport au nombre de personnes déclarées en 2020.

La féminisation continue parmi les CDD d'usage

La proportion de femmes chez les CDD d'usage augmente régulièrement depuis 2004 : celles-ci représentaient 31 % des effectifs cadres et 29 % des effectifs non-cadres en 2004 et elles représentent 36% des effectifs cadres et 42% des effectifs non-cadres en 2021.

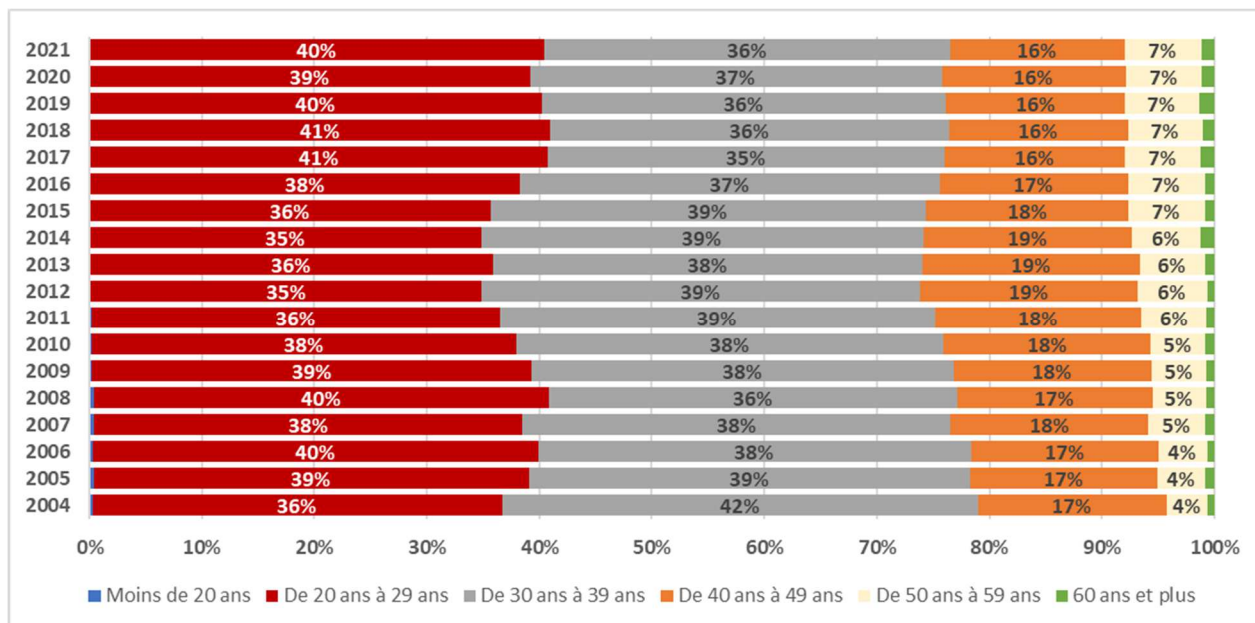
Figure 7: Effectifs techniciens en CDDU par genre



Lecture : En 2021, on dénombre 1 867 hommes et 1 039 femmes cadres techniciens en CDDU.

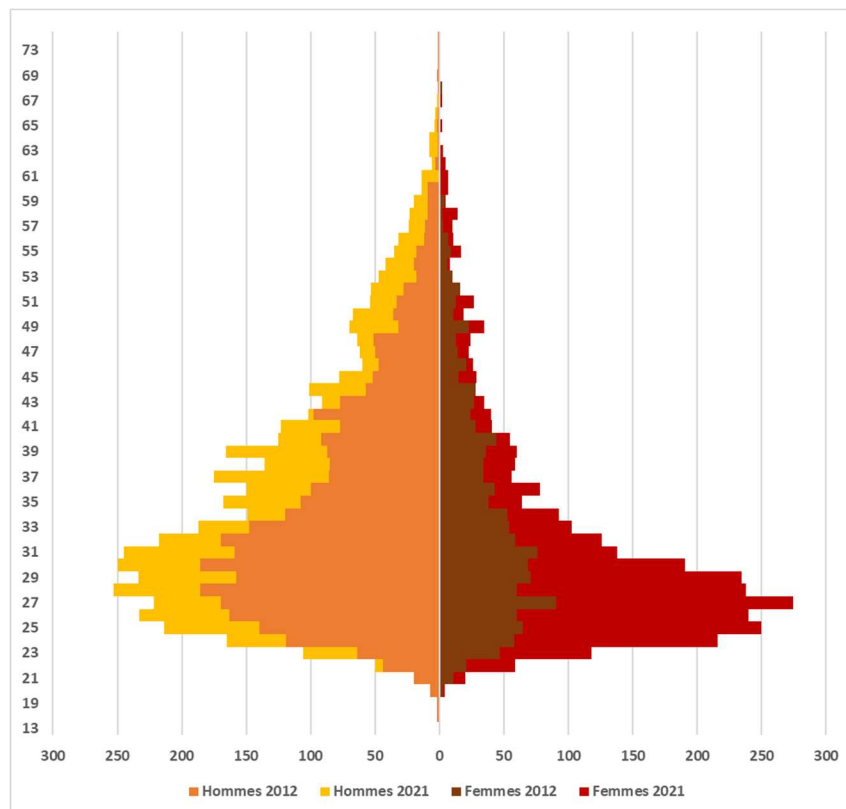
Les techniciens en CDDU de la production de films d'animation **sont très jeunes avec 76% de moins de 40 ans en 2021**. La répartition des tranches d'âges des CDDU évolue moins dans le temps que les tranches d'âge des CDI.

Figure 8 : Part des effectifs en CDDU par tranche d'âges



Sur la pyramide des âges ci-contre, on observe qu'entre 2012 et 2021, **les effectifs féminins ont particulièrement progressé** : le nombre de techniciens dans le secteur est passé de près de 3 200 en 2012 à près de 4 700 en 2021 (+47 %) et le nombre de techniciennes a plus que doublé, passant de 1 300 à 3 100 (+139 %).

Figure 9 : Pyramide des âges des CDDU techniciens déclarés en 2012 et en 2021 dans le secteur



Nombre d'heures

8,7 millions d'heures ont été déclarées en 2021 par les entreprises du secteur, soit +20 % par rapport à 2020. C'est le plus haut niveau atteint dans le secteur.

On constate également que **le nombre moyen d'heures déclarées par personne en CDDU augmente en 2021 (+7 % par rapport à 2020 et +8% par rapport à 2019)** pour atteindre là aussi son plus haut niveau.

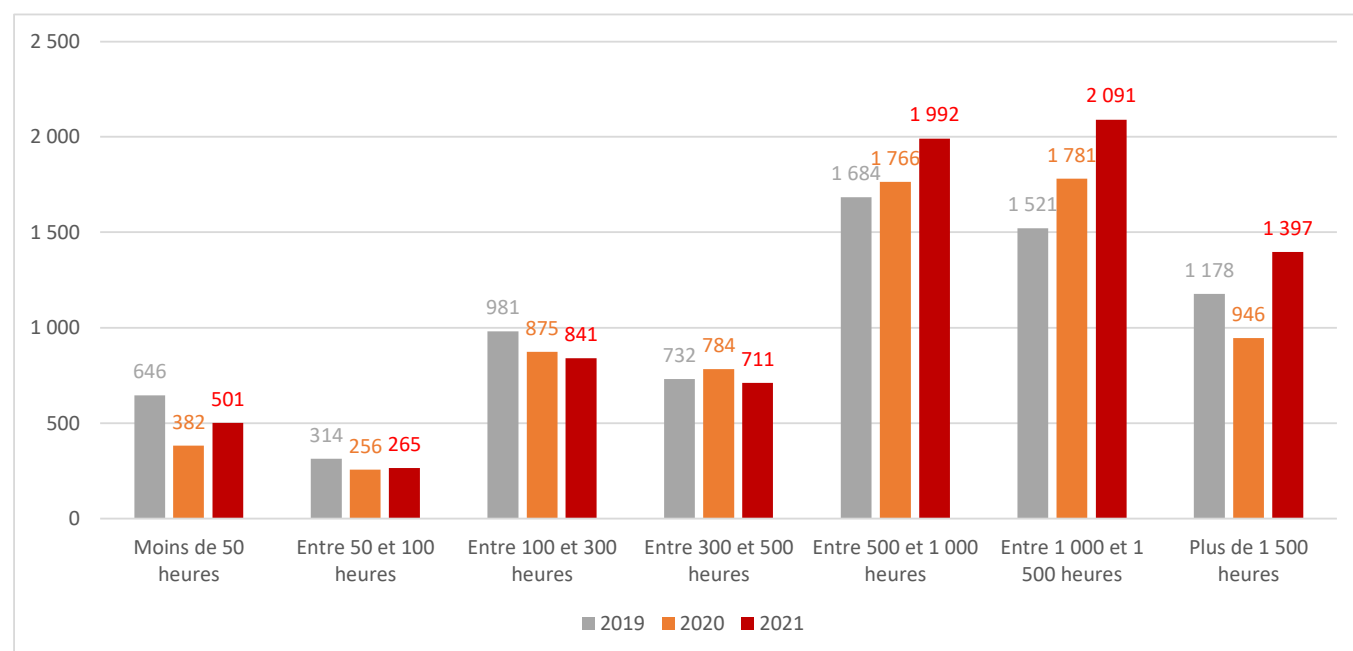
Près de 3 500 CDDU effectuent plus de 1 000 heures de travail en moyenne en 2021, contre 2 700 en 2019.

Tableau 3 : Nombre d'heures (en milliers) et nombre d'heures moyen déclarées par personne

	Nombre d'heures (en milliers)					Nombre d'heures moyen par personne				
	2018	2019	2020	2021	2021/2020	2018	2019	2020	2021	2021/2020
CDI	1 199	1 356	1 403	1 549	10%	1 473	1 466	1 490	1 495	0%
CDD de droit commun	252	262	217	253	17%	650	717	620	669	8%
CDDU	5 534	5 756	5 622	6 881	22%	810	816	828	882	7%
Total	6 985	7 374	7 242	8 683	20%	888	901	911	962	6%

Lecture : En 2021, 6,881 millions d'heures ont été déclarées pour les CDDU. Et le nombre moyen d'heures déclarées pour un CDDU sur l'année 2021 est de 882 heures.

Figure 10 : Effectifs CDDU et répartition par volume d'heures travaillées annuellement dans le secteur de 2019 à 2021



Lecture : En 2021, 2 091 personnes en CDDU ont travaillé entre 1 000 et 1 500 heures dans le secteur.

Profil détaillé des CDDU du secteur

Mobilité des CDDU dans le secteur

Le secteur de l'animation est un secteur particulier pour les techniciens en CDD d'usage car, contrairement à d'autres secteurs, **la longueur des projets entraîne une stabilité des équipes au sein de entreprises. 78 % salariés en CDDU n'ont travaillé que chez un seul employeur en 2021.**

Le nombre moyen d'employeurs par technicien sur l'année est stable sur la période en restant toujours proche de 1,3.

Tableau 4 : Répartition des CDDU techniciens par nombre d'employeurs dans le secteur et nombre moyen d'employeurs sur l'année

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1	80%	82%	75%	78%	77%	78%	78%	70%	76%	77%	77%	77%	78%	76%	77%	78%	75%	78%
2	16%	14%	19%	17%	18%	17%	17%	24%	19%	17%	18%	17%	17%	18%	17%	17%	20%	17%
3 ou plus	4%	4%	5%	6%	5%	5%	5%	5%	5%	6%	5%	6%	6%	6%	5%	5%	5%	5%
Nombre moyen d'employeur	1,25	1,22	1,31	1,30	1,30	1,28	1,28	1,36	1,31	1,31	1,30	1,30	1,30	1,31	1,30	1,29	1,32	1,28

Lecture : En 2021, parmi les personnes déclarées au moins une fois en CDDU, 78 % n'ont travaillé que pour un seul employeur. Et la moyenne du nombre d'employeurs sur l'année par technicien est de 1,28.

Les primo-entrants dans le secteur

Les primo-entrants de l'année N correspondent aux personnes n'ayant **jamais** été déclarées par une des entreprises du secteur sur la période de 2004 à l'année N-1 mais étant déclarées sur l'année N.

En 10 ans, de 2012 à 2021, **11 688 personnes différentes** sont entrées pour la première fois dans le secteur en CDDU.

Après une baisse des primo-entrants dans le secteur en 2020 (1 091 personnes), ils sont 1 692 en 2021. La crise sanitaire a sans doute différé l'entrée sur le marché du travail d'un certain nombre de primo-entrants en 2020. On constate un effet de rattrapage en 2021.

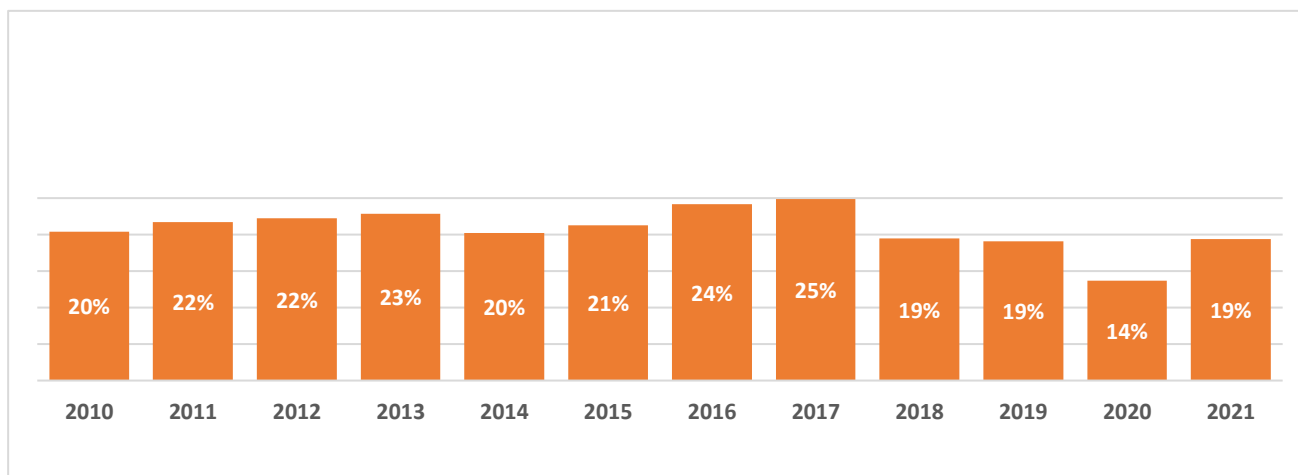
Tableau 5 : Effectifs des primo-entrants par type de contrat et par genre

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CDI femmes	67	69	45	53	29	23	59	42	36	25	44	60	101	41	70	35	53
CDI hommes	62	77	64	83	27	41	143	42	63	38	41	66	110	49	57	42	47
Total CDI	129	146	109	136	56	64	202	84	99	63	85	126	211	90	127	77	100
CDD femmes	46	50	70	72	71	63	61	63	50	32	46	74	74	106	80	75	109
CDD hommes	54	50	69	67	42	79	59	59	97	50	44	93	65	87	66	78	68
Total CDD	100	100	139	139	113	142	120	122	147	82	90	167	139	193	146	153	177
CDDU femmes	442	362	365	347	271	242	302	297	345	302	348	520	670	527	539	417	675
CDDU hommes	1 055	784	893	902	656	572	590	650	660	599	677	834	949	716	741	452	770
Total CDDU	1 497	1 146	1 258	1 249	927	814	892	947	1 005	901	1 025	1 354	1 619	1 243	1 280	869	1 445
Nombre total de salariés primo-entrants (1)	1 696	1 362	1 493	1 515	1 090	1 000	1 206	1 137	1 232	1 030	1 188	1 596	1 922	1 490	1 522	1 091	1 692
Evolution		-20%	10%	1%	-28%	-8%	21%	-6%	8%	-16%	15%	34%	20%	-22%	2%	-28%	55%

(1) effectif dédoublonné = une personne déclarée sur plusieurs types de contrat n'est comptée qu'une seule fois

Lecture : En 2021, 770 hommes déclarés dans le secteur avec au moins une période en CDD d'usage ne l'avaient jamais été, quel que soit le type de contrat, entre 2004 et 2020.

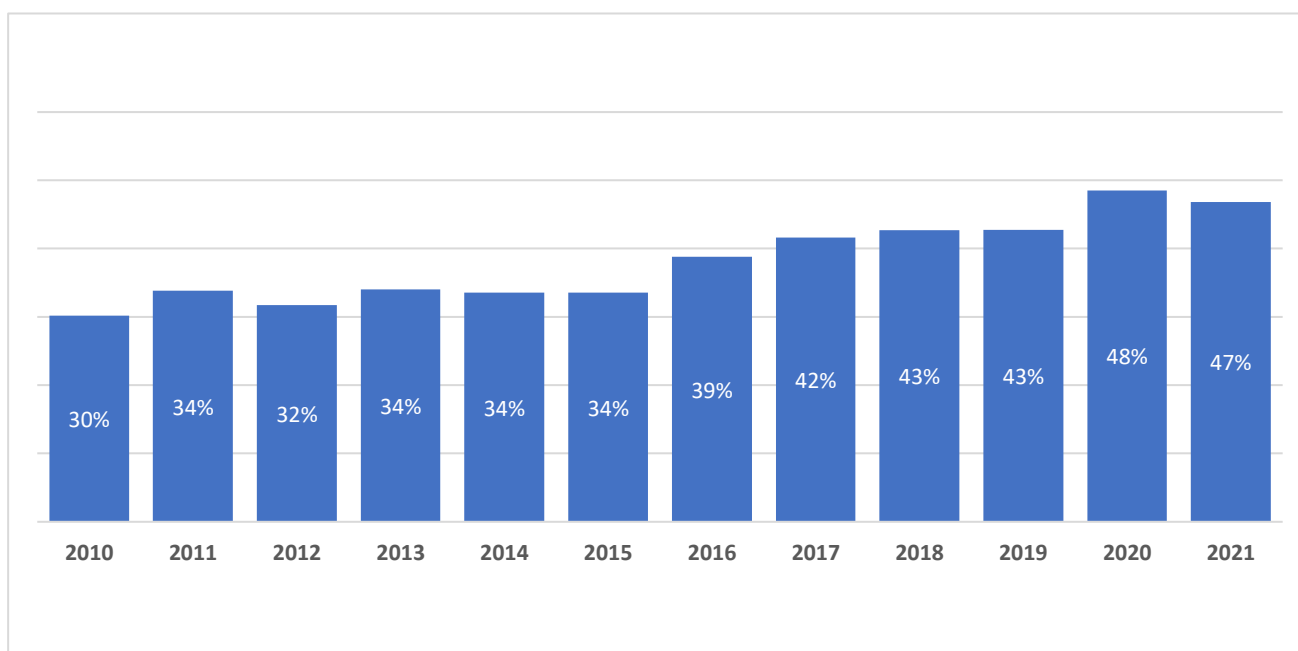
Figure 11 : Part de primo-entrants parmi les effectifs globaux en CDDU



Lecture : En 2021, 19% des personnes déclarées en CDDU dans le secteur l'étaient pour la première fois.

La part de femmes parmi les primo-entrants en CDDU est en constante augmentation depuis 2010, passant de 30 % en 2010 à 47 % en 2021.

Figure 12 : Part des femmes dans les effectifs CDDU primo-entrants



Lecture : En 2021, 47 % des primo-entrants étaient des femmes, contre 34% en 2015

Les métiers de l'animation

Les libellés d'emploi sont déclarés dans les déclarations sociales nominatives (DSN) brutes.

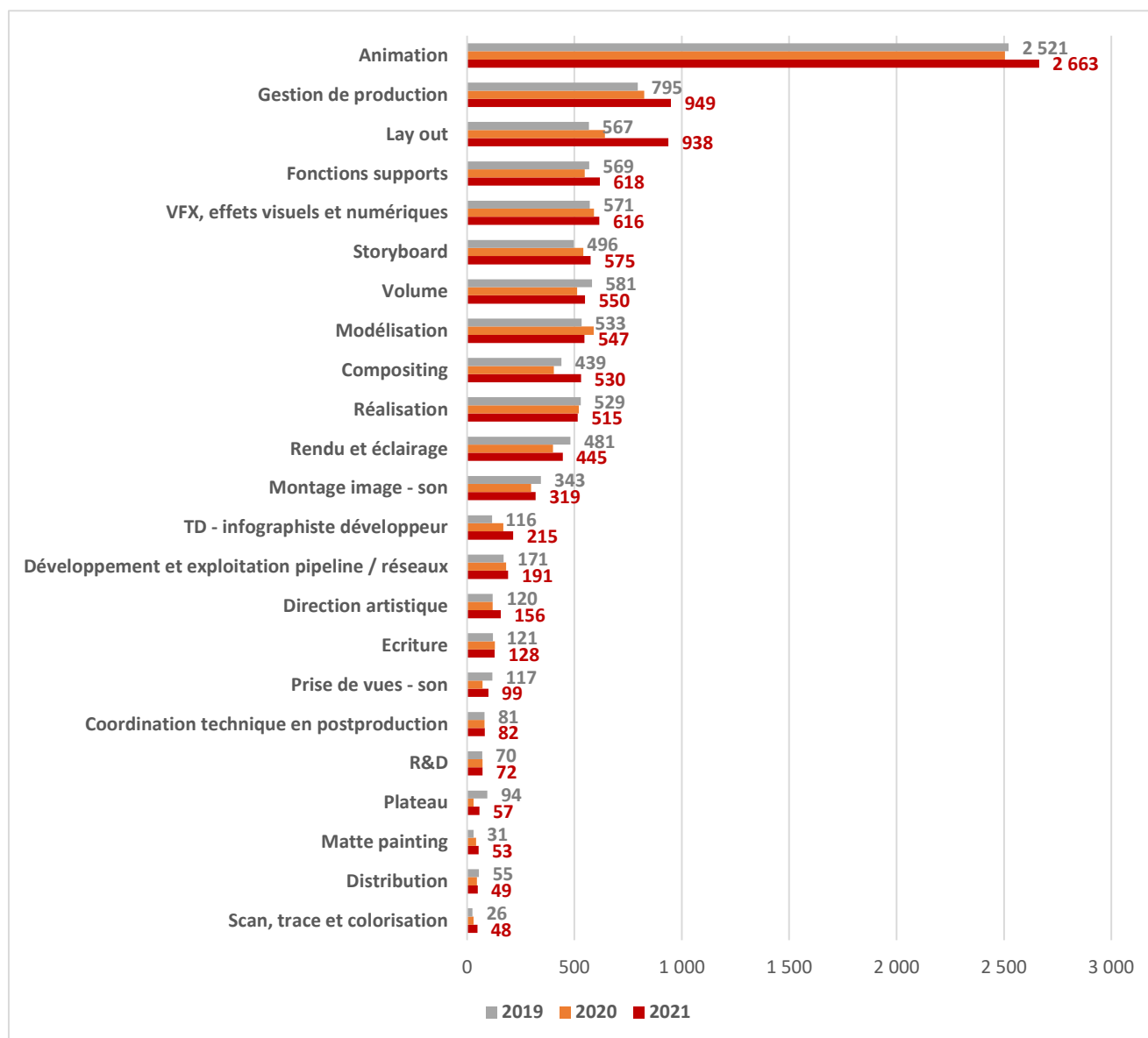
A noter que, dans la DSN, le libellé d'emploi est un champ de saisie libre.

La nomenclature des familles de métiers a été établie par le comité de pilotage de l'étude « Besoins en compétences » et la CPNEF de l'audiovisuel.

L'ensemble des métiers déclarés ont pu être affectés à une famille. A noter que certains métiers connus du secteur de l'animation comme les métiers du rigging et du build ou les métiers du dessin, n'ont pu être définis de façon dissociée par manque d'effectifs déclarés avec ce niveau de détail. Les personnes ont en effet dû être déclarées par les employeurs sous un libellé plus agrégé.

En 2021, le nombre de personnes ayant occupé un emploi a augmenté. Les métiers les plus impactés par cette augmentation par rapport à 2019 sont les métiers de l'animation, de la gestion de production, du lay out et du composting.

Figure 13 : Effectifs 2019 à 2021 en nombre de personnes par famille de métiers

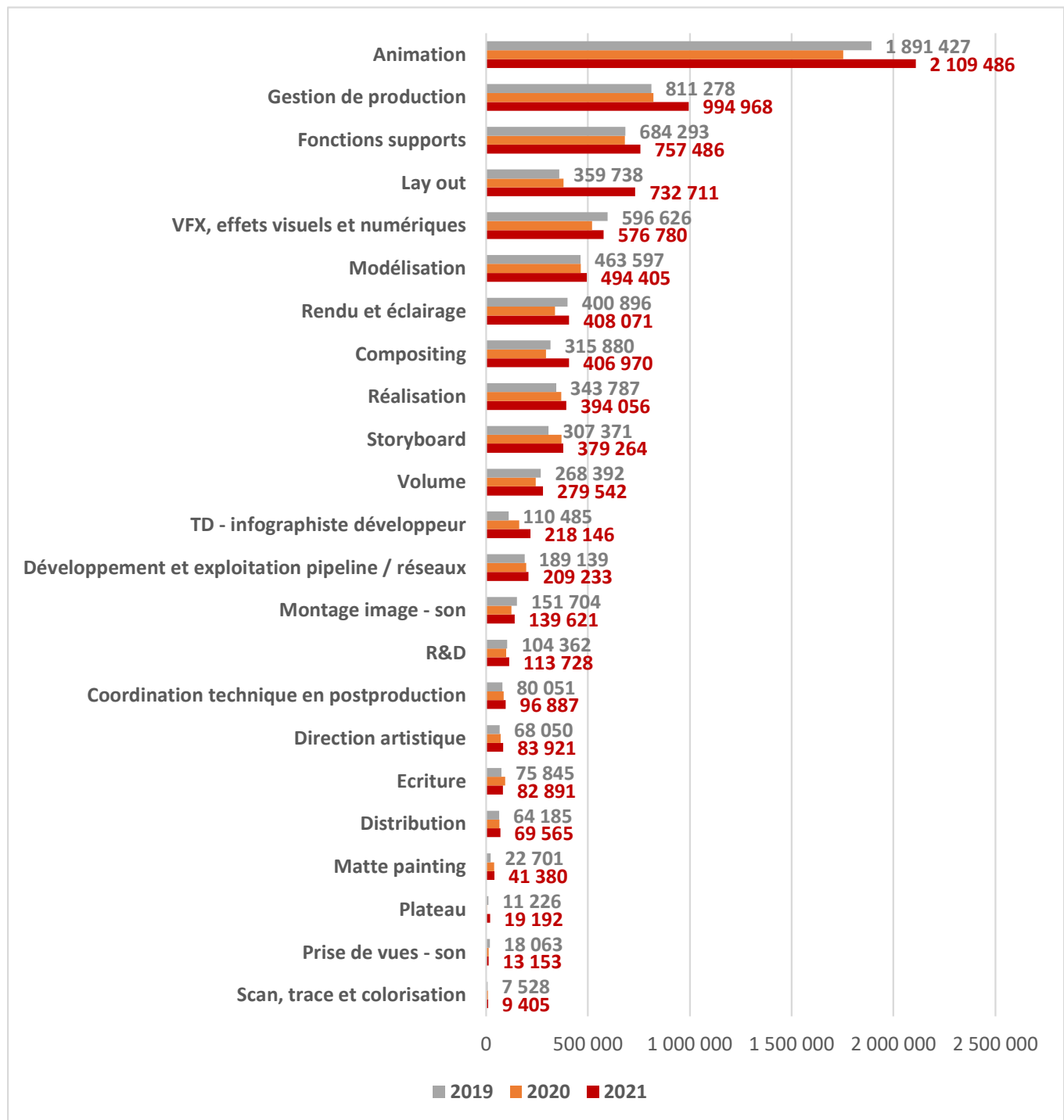


Lecture : En 2019, 529 personnes différentes ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 515 en 2021.

De même que pour les effectifs, le nombre d'heures a augmenté en 2021.

Les métiers les plus impactés sont les métiers du lay out, du compositing, du TD – infographiste développeur, de la gestion de production et de l'animation.

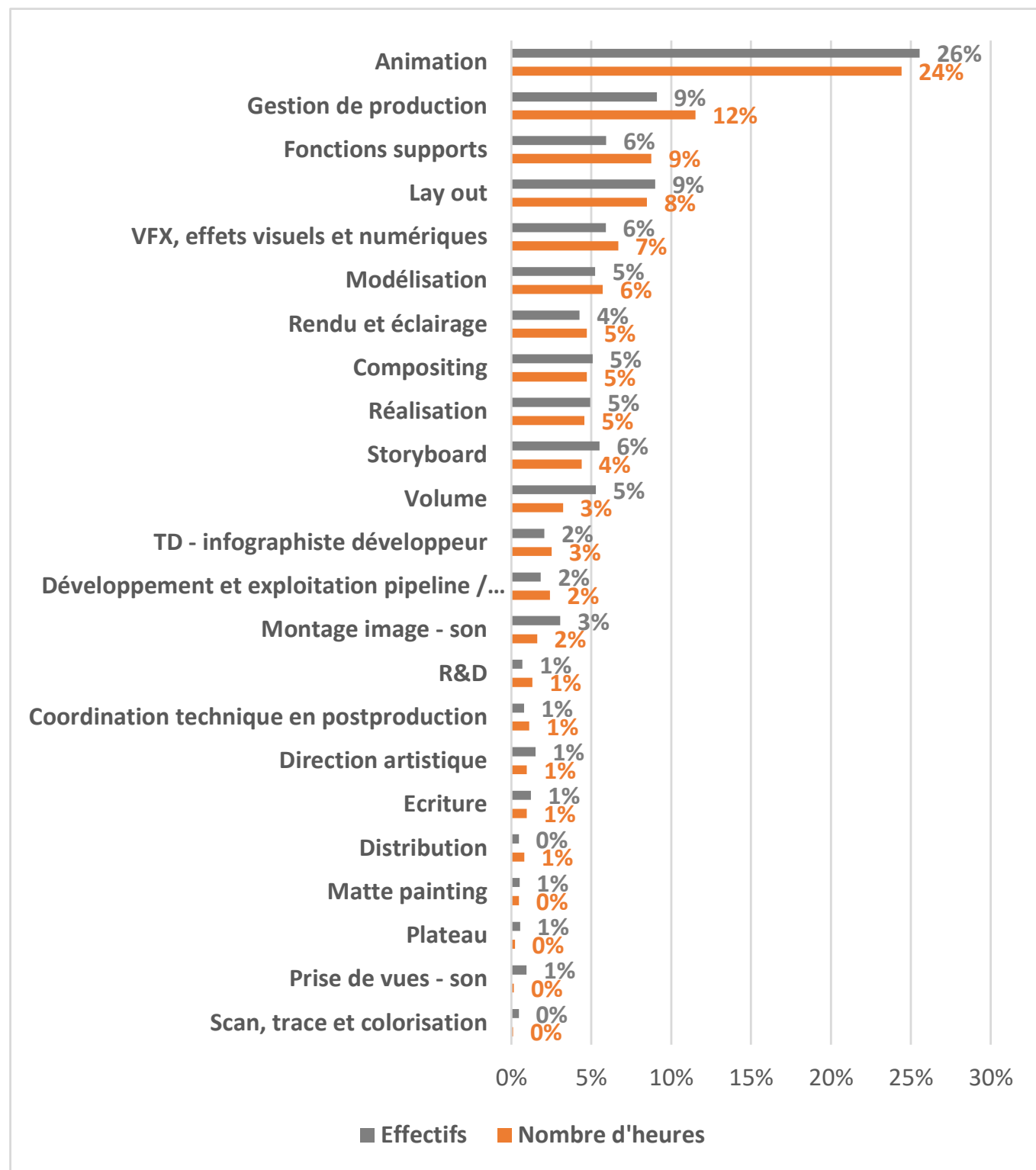
Figure 14 : Nombre d'heures de 2019 à 2021 déclarées par famille de métiers



Lecture : En 2021, 394 milliers d'heures ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 344 en 2019.

En pourcentage, les métiers de l'animation représentent 26 % des effectifs et 24 % du nombre d'heures déclarées. Ils sont suivis par les métiers de la gestion de production avec 9 % des effectifs et 12 % du nombre d'heures déclarées.

Figure 15 : Répartition des effectifs et des heures déclarées en 2021 par famille de métiers



Lecture : En 2021, 6 % des effectifs et 4 % des heures déclarés sont relatifs à un métier de la famille du storyboard.

Les femmes dans l'animation

Depuis 2005, la part des femmes, quel que soit le type de contrat, augmente sur tous les indicateurs : effectifs, nombre d'heures, et masse salariale.

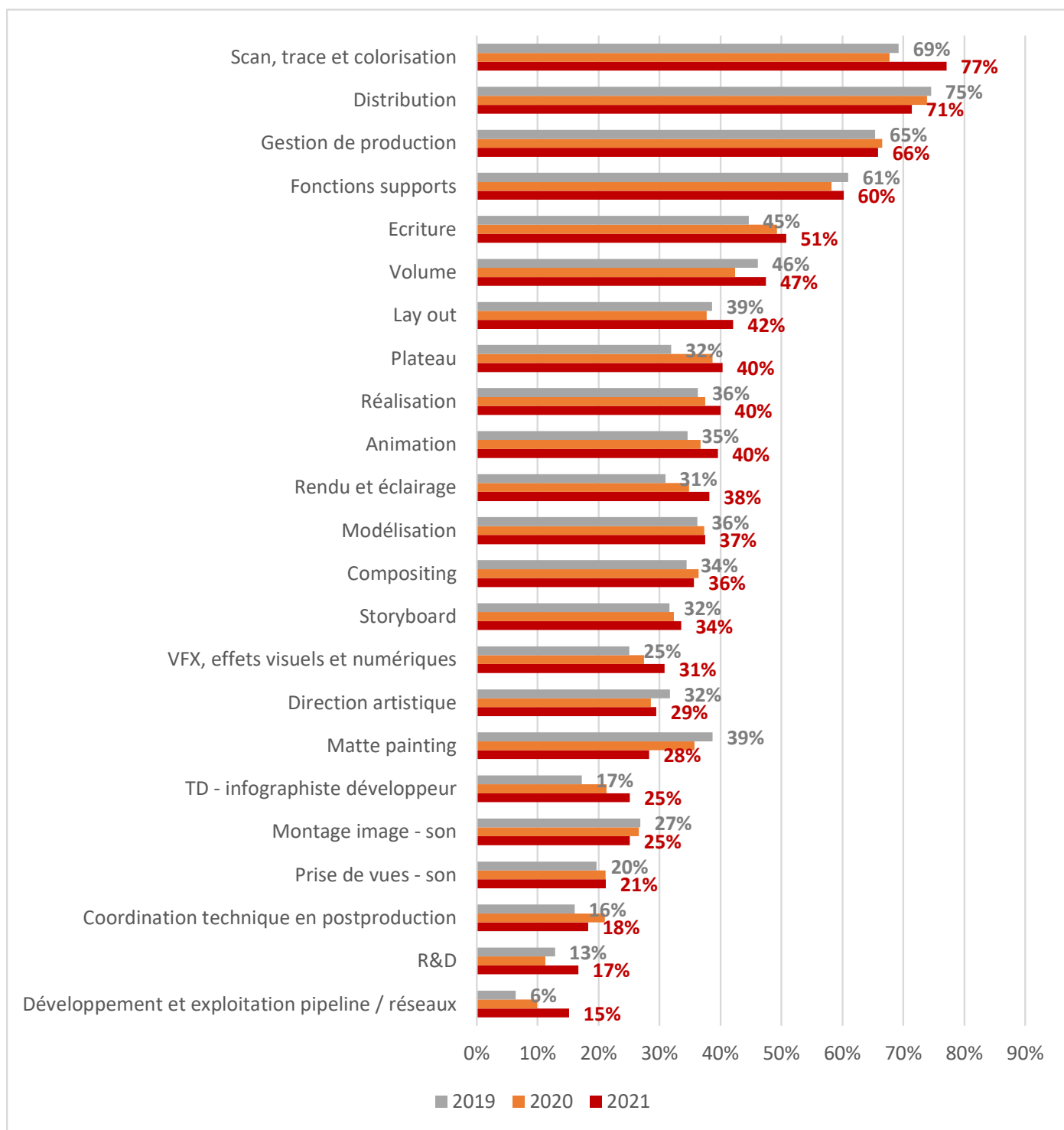
Tableau 6 : Evolution de la part des femmes dans les effectifs, dans l'activité en nombre d'heures et en masse salariale

	Part relative au travail des femmes					
	2005	2010	2015	2019	2020	2021
Effectifs	32%	31%	32%	38%	39%	41%
Nombre d'heures	ND	ND	ND	37%	39%	40%
Masse salariale	28%	29%	30%	35%	36%	37%

Lecture : En 2019, 38% des effectifs globaux du secteur étaient des effectifs féminins, 41% en 2021.

Les femmes sont d'autant plus présentes dans les métiers de début et de fin de projet : en 2021, 71% dans les métiers de la distribution et 66% dans les métiers de la gestion de production. 60% des fonctions supports sont aussi exercées par des femmes.

Figure 16 : Répartition des effectifs féminins (en %) dans chacune des familles de métiers et évolution entre 2019 et 2021



***Lecture :** La part des femmes dans les effectifs des métiers de réalisation de films d'animation est passée de 36 % en 2019 à 40 % en 2021.*

Données régionales

Le secteur se développe fortement. Mais **qu'en est-il de cette croissance sur le territoire ?**

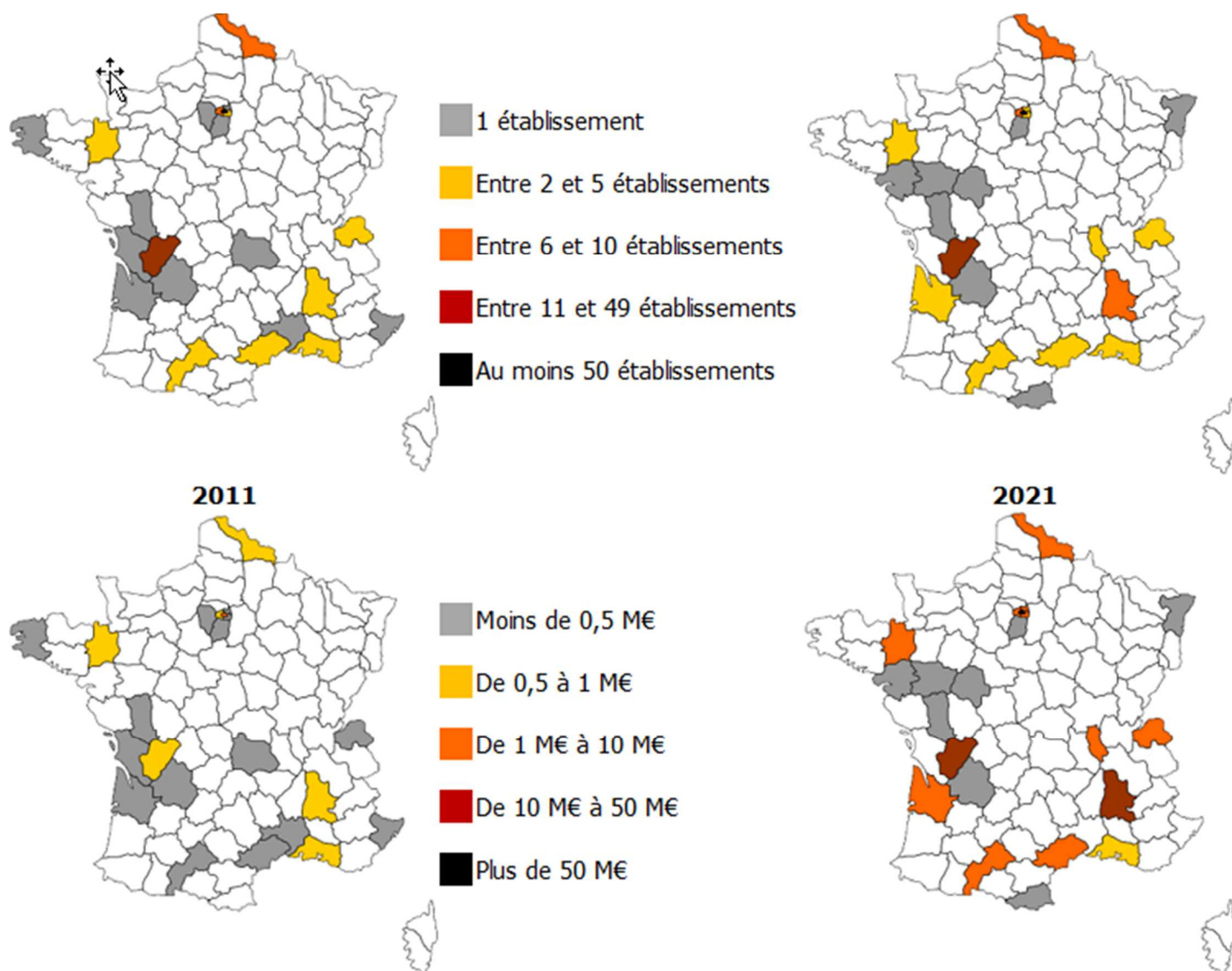
Entre 2011 et 2021, le secteur compte **44 établissements de plus** : 136 établissements étaient recensés sur le territoire en 2011 et 180 en 2021 (pour 166 entreprises, voir page 12).

Est compté comme établissement, la présence de l'entreprise dans un département.

Dans le détail, le secteur n'est pas représenté sur l'ensemble du territoire et **la concentration est très forte sur Paris** et plus généralement en Ile-de-France, mais **on observe cependant un développement en régions** :

- Globalement le poids des régions hors IDF en termes de masse salariale augmente, passant de 17% en 2011 à 25% en 2021.
- L'Île-de-France concentrait 83 % de la masse salariale en 2011, contre 75 % en 2021.
- La Charente est un département avec un poids grandissant dans le secteur, représentant 6% de la masse salariale en 2011, contre 9 % en 2021.

Figure 17 : Répartition géographique des établissements du secteur et évolution en 10 ans, entre 2011 et 2021



Lecture : En 2011, entre 6 et 10 établissements ont eu une activité dans le secteur dans le Nord, pour 0,5 à 1 M€ de masse salariale déclarée.

Tableau 7 : Evolution du top 6 des départements en termes de masse salariale déclarée dans le secteur en 2011, 2016 et 2021 (indicateurs sur le nombre d'établissements, les effectifs et la masse salariale en M€)

2011				2016				2021			
Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)	Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)	Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)
Paris	79	3 810	69,2	Paris	88	4 425	107,4	Paris	95	5 677	153,6
Hauts de Seine	10	525	9,8	Charente	22	655	10,0	Charente	20	1 185	19,9
Charente	14	468	6,0	Hauts de Seine	10	462	5,9	Drôme	9	652	10,2
Nord	6	314	5,1	Drôme	6	422	5,2	Hérault	5	286	5,9
Drôme	3	148	s	Nord	5	257	4,0	Hauts de Seine	7	272	4,7
Bouches du Rhône	2	50	s	Hérault	4	196	3,3	Nord	6	269	3,6

Lecture : En 2011, en Charente, 14 établissements (studios) ont déclaré une activité dans le secteur, représentant 468 personnes différentes et 6 M€ de masse salariale.

s : secret statistique pour la masse salariale relative à 3 studios ou moins.

Annexe 1 : périmètre de l'étude

Pour être au plus près de l'activité du secteur, le périmètre est revu chaque année.

Raison Sociale	Ville	Remarques
12 24 FILMS	LYON	
2 4 7 FILMS	PARIS	Seul le film Perse Polis est pris en compte.
2 MINUTES	PARIS	
2 MINUTES ANIMATION	ANGOULEME	
2 MINUTES REUNION	LE PORT	
2 MINUTES STUDIO	ANGOULEME	
2D 3D ANIMATIONS	ANGOULEME	
2DHD	LE SOLER	
3 0 STUDIO	ANGOULEME	
4 21 PRODUCTIONS	PARIS	
ACTION SYNTHESE	MARSEILLE	
AKAMI	PARIS	
ALUMA PRODUCTIONS	LILLE	
AM STRAM GRAM	MEUDON	
AMOPIX	STRASBOURG	
AMUSE	PARIS	
ANDARTA PICTURES	BOURG LES VALENCE	
ANIMALPS PRODUCTIONS	ANNECY	
ANKAMA ANIMATIONS	ROUBAIX	Le personnel permanent n'est intégré qu'à partir de 2011.
ANKAMA MOVIES	ROUBAIX	
ANOKI	TOULOUSE	
ANTEFILMS PRODUCTION	PARIS	
ANTEFILMS STUDIO	ANGOULEME	
ATTITUDE STUDIO	ST OUEN	
AUTOUR DE MINUIT PRODUCTIONS	PARIS	
AUTOUR DU VOLCAN STUDIOS	CLERMONT FERRAND	
BANJO STUDIO	PARIS	
BAYARD JEUNESSE ANIMATION	MONTRouGE	
BIBO FILMS	NICE	
BIG COMPANY	LYON	
BLUE SPIRIT LAB	PARIS	
BLUE SPIRIT PRODUCTIONS	PARIS	
BLUE SPIRIT STUDIO	ANGOULEME	
BOBBY PROD	YERRES	
BRUNCH STUDIO	PARIS	
BUF COMPAGNIE	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2017.
BULLES DE COM	FONTENAY AUX ROSES	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
CARIBARA ANIMATION	PARIS	
CARIBARA ANNECY	CRAN GEVRIER	
CIEL DE PARIS PRODUCTIONS	PARIS	Est exclu du périmètre le film Macadam Pop Corn.
CIRCUS	PARIS	

COMPTOIR ANGOUMOISIN D ANIMATION	ANGOULEME	
CORTEX PRODUCTIONS	PARIS	
COSMIC PRODUCTION	PARIS	
COTTONWOOD MEDIA	PARIS	
CROSS RIVERS PRODUCTIONS	PARIS	
CUBE CREATIVE COMPUTER COMPANY	LEVALLOIS PERRET	
CUBE CREATIVE PRODUCTIONS	LEVALLOIS PERRET	
CYBER GROUP EUROPE	PARIS	
CYBER GROUP STUDIOS	PARIS	
DANDELOOO	PARIS	
DARGAUD MEDIA	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018. Est exclu du périmètre le film C'est comme ça.
DEF2SHOOT	PARIS	
DEF2SHOOT VISUAL EFFECTS	MONTRouGE	
DIGITAL BANANA STUDIO	PARIS	
DONCVOILA PRODUCTIONS	PARIS	
DOUBLE METRE ANIMATION	MARSOLAN	
DSTM	ANGOULEME	
DUPUIS AUDIOVISUEL	PARIS	Absorbée au 31 juillet 2008 par Dupuis Edition Audiovisuel qui est dans le champ.
DUPUIS EDITION AUDIOVISUEL	PARIS	
DURAN	ISSY LES MOULINEAUX	
DWARF ANIMATION STUDIO	LATTES	
DWARF ENTERTAINMENT	PARIS	
EASY PEASY ENTERTAINMENT	PARIS	
EBB PRODUCTIONS	ANGOULEME	
ELLIPSANIME	PARIS	Absorbée au 1er juillet 2007 par Ellipsanime Production qui est dans le champ.
ELLIPSANIME PRODUCTIONS	PARIS	
ELLIPSE STUDIO	PARIS	
EURO VISUAL	PARIS	
EUROPA CORP	PARIS	Seuls quelques films sont pris en compte : - La mécanique du cœur - Ruby Tuesday - Un monstre à Paris - Arthur - Arthur 2 - Arthur 3
EXECUTIVE TOON SERVICES	PARIS	
FAT BIRD ANIMATION STUDIO	ANGERS	
FOLIASCOPE	BOURG LES VALENCE	
FOLIMAGE	VALENCE	
FOLIMAGE ANIMATION	BOURG LES VALENCE	
FOLIVARI	PARIS	Est exclu du périmètre le film Les malheurs de Sophie et Ma famille et le Loup.
FORGE ANIMATION	AIX EN PROVENCE	
FORTICHE ANIMATION	MONTPELLIER	
FORTICHE PRODUCTION	PARIS	
FOST	MONTRouGE	

FRANCHE CONNECTION ANIMATIONS	MONTREUIL	
FROG BOX	PARIS	
FUTURIKON	PARIS	Est exclu du périmètre le film Chronique d'une récréée.
FUTURIKON FILMS	PARIS	
FUTURIKON PRODUCTIONS	PARIS	
FUTURIKON SPV	PARIS	
GAO SHAN PICTURES	ST PAUL (La Réunion)	
GAUMONT ANIMATION	PARIS	
GAUMONT PRODUCTION ANIMATION	PARIS	
GEDEON PROGRAMMES	PARIS	
GENAO PRODUCTIONS	BOULOGNE BILLANCOURT	
GO N INTERNATIONAL	PARIS	
GO N PRODUCTIONS	PARIS	
GOBI STUDIO	MARSEILLE	
HARI	PARIS	
HARI INTERNATIONAL	PARIS	
HARI STUDIOS	PARIS	
HARI TECHNOLOGY	PARIS	
HARRIET PRODUCTIONS	PARIS	
HAVE A NICE DAY FILMS	PARIS	
HEROLD FAMILY	PARIS	
HUE DADA PRODUCTIONS	PARIS	
I CAN FLY	BEGLES	
I CAN FLY LIMITED	PARIS	
IKKI FILMS	TOURS	
ILLUMINATION MAC GUFF	PARIS	
IN EFECTO	MONTPELLIER	Le personnel permanent cotise à Audiens en retraite complémentaire depuis 2016.
INTHEBOX	ANNECY	
IP4U	VALENCIENNES	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
JE SUIS BIEN CONTENT	PARIS	
JPL FILMS	RENNES	
JULIANNE FILMS	ROMANS SUR ISERES	
JUST KIDS	PARIS	
KARLAB	DOMONT	
KING SIZE FX	PARIS	
LA CABANE PRODUCTIONS	PARIS	
LA CHOUETTE COMPAGNIE	MONTREUIL	
LA FABRIQUE PRODUCTION	ST LAURENT LE MINIER	
LA FACTORIE	PARIS	
LA MAISON	PARIS	
LA STATION ANIMATION	PARIS	
LABEL ANIM	PARIS	
LE STUDIO PERSONNE N EST PARFAIT	RENNES	
LES AFFRANCHIS	BALMA	
LES ARMATEURS	PARIS	
LES ASTRONAUTES	BOURG LES VALENCE	

LES CARTOONEURS ASSOCIES	PARIS 19	
LES FEES SPECIALES	MONTPELLIER	
LES FILMS A CARREAUX	CREST	
LES FILMS D ICI	PARIS	
LES FILMS DE L ARLEQUIN	PARIS	
LES FILMS DE LA PERRINE	PARIS	
LES FILMS DU NORD	ROUBAIX	
LES FILMS DU POISSON ROUGE	ANGOULEME	
LES INDISCRETS	ANNECY	
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI	RENNES	
LES TROIS OURS	ANGOULEME	
LET'SO YA	JOUY MAUVOISIN	
LITTLE PRINCESS	PARIS	
MAC GUFF LIGNE	PARIS	
MADLAB ANIMATIONS	ROUBAIX	
MAGNIFICAT FILMS	PARIS	Seul le film Je vous ai compris est pris en compte.
MALIL ART PRODUCTIONS	ANGOULEME	
MAYBE MOVIES	IVRY SUR SEINE	Les films pris en compte sont : - Zombillennium - Calamity
MEDIA VALLEY	PARIS	
MEDIATOON DISTRIBUTION	PARIS	
METHOD ANIMATION	PARIS	
MIAM ANIMATION	PARIS	
MIAM DISTRIBUTION	PARIS	
MIAM STUDIO	PARIS	
MIKROS IMAGE	PARIS	
MILLIMAGES	PARIS	
MITICO	CLICHY	
MIYU PRODUCTIONS	PARIS	
MONDO TV FRANCE	PARIS	
MONELLO PRODUCTIONS	BOULOGNE BILLANCOURT	
MONKEY EGGS ANIMATION	ARCUEIL	
MOONSCOOP	PARIS	
MOONSCOOP DIGITAL MEDIAS	LA ROCHELLE	
MOONSCOOP IP	PARIS	
MOVING PUPPET	PARIS	Est exclu du périmètre le film Yetili.
MRRAZ	SAINT DENIS	
NALU	AUBERVILLIERS	
NAYADE	GOND PONTouvre	
NEOMIS ANIMATION	PARIS	
NEWEN KIDS & FAMILY	PARIS	
NOMAD FILMS	PARIS	
NOODLES PRODUCTION	PARIS	
NORD OUEST FILMS	PARIS	Seuls trois films sont pris en compte : - Les contes de la nuit

		- Dragons et princesses - Dili à Paris
NORD OUEST PRODUCTION	PARIS	Seul le film Azur et Asmar est pris en compte.
NORMAAL	PARIS	
NORMAAL ANGOULEME	ANGOULEME	
NORMAN STUDIOS	PARIS	Seul le film Playmobil est pris en compte
NOVANIMA	BEZENAC	
OCTOPOLIS	PARIS	
ON ENTERTAINMENT	PARIS	
ONCE UPON A TOON	ANGOULEME	
ONYX FILMS ON CLASSICS	ST CLOUD	
OOOLALA	BOURG LES VALENCE	
OSCARB STUDIO	ALFORT VILLE	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
PAPY3D PRODUCTIONS	PARIS	
PASSION PARIS PRODUCTION	PARIS	
PATOON ANIMATION	PARIS	
PERSEPROD	PARIS	
PHILIPPE MOUNIER MARKETING PRODUCTION	PARIS	
PICOLO PICTURES	PARIS	
PICTAK CIE	SAINTE SOLINE	
PICTOR MEDIA ANIMATION	PARIS	
PINKA	LEVALLOIS PERRET	
PIPANGAI PRODUCTIONS	LE PORT (La Réunion)	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire. Récupération via la prévoyance depuis 2008.
PLANET NEMO ANIMATION	LILLE	
PRAXINOS	ST JEAN DE VEDAS	
PRIMA LINEA PRODUCTIONS	PARIS	
PROCIDIS	NEUILLY SUR SEINE	
PUMKIN 3D STUDIO	MONTREUIL	
PUPP S MOTION STUDIO	RENNES	
SACREBLEU PRODUCTIONS	PARIS	
SAFARI DE VILLE	PARIS	
SAMKA ANIMATION	PARIS	
SAMKA PRODUCTIONS	PARIS	
SARL LA FABRIQUE	ST LAURENT LE MINIER	
SCHMUBY PRODUCTIONS	ANGOULEME	
SEAHORSE ANIM	ALFORTVILLE	
SILEX ANIMATION	ANGOULEME	
SIP ANIMATION	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
SOLIDANIM	BORDEAUX	
SPARKLING	PARIS	
SPARX	PARIS	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
SPARX ANIMATION STUDIOS	PARIS	
SPLENDIDO	CLICHY	Seul le film Les Petits Rats est pris en compte.
STORIMAGES	PARIS	Repris en 2013 par Ellipsanime.
STORY	PARIS	

STORY BOARD ANIMATION	PARIS	
STUDIO 100 ANIMATION	PARIS	
STUDIO LA CACHETTE	PARIS	
STUDIO MANETTE	LYON	
STUDIO MIYU	PARIS	
STUDIO O	PARIS	
STUDIO PELETIER	PARIS	
STUDIO PINKA	ANNECY	
STUDIO REDFROG	LILLE	
SUN CREATURE FRANCE	BORDEAUX	
SUPAMONKS	ARCUEIL	
SUPERPROD	PARIS	
TANT MIEUX PROD	PARIS	
TAT PRODUCTIONS	TOULOUSE	
TAT STUDIO	TOULOUSE	
TEAMTO	PARIS	
TEAMTO BOURG LES VALENCE	BOURG LES VALENCE	
TEAMTO STUDIO	PARIS	
TECHNICOLOR ANIMATION PRODUCTIONS	PARIS	
TELE IMAGES PRODUCTIONS	NEUILLY SUR SEINE	
TF1 PRODUCTION	BOULOGNE BILLANCOURT	Seuls trois séries sont prises en compte : - Mini Ninjas. - Splat the cat. - Trop royal
THE MAGICAL SOCIETY BY JOANN SFAR	PARIS	
TNZPV ANNECY	ANNECY	
TOON FACTORY	PARIS	
TOONKIT	ANGOULEME	
UBISOFT CREATION	MONTREUIL	
UBISOFT MOTION PICTURES RABBIDS	MONTREUIL	
UN JE NE SAIS QUOI	BORDEAUX	
UNIQUE ANIMATION	PARIS	
VANILLA SEED	ANGOULEME	
WALT DISNEY FEATURE ANIMATION FRANCE	PARIS	
WATCH NEXT MEDIA	PARIS	
XBO FILMS	TOULOUSE	
XILAM ANIMATION	PARIS	Est exclu du périmètre Si j'étais un animal.
XILAM FILMS	PARIS	
XILAM MULTIMEDIA	PARIS	
XILAM STUDIO	VILLEURBANNE	
XILAM STUDIO ANGOULEME	ANGOULEME	
XILAM STUDIO PARIS	PARIS	
ZAGTOON	PARIS	
ZODIAK KIDS STUDIO FRANCE	NEUILLY SUR SEINE	

Annexe 2 : tableaux complémentaires

Les entreprises

Tableau 8 : Taille de l'entreprise = nombre de salariés déclarés au moins une fois dans l'année

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
De 1 à 19	20	32	40	43	46	57	47	53	59	54	55	62	59	57	69	63	62	54
De 20 à 49	23	20	24	26	32	29	34	35	30	37	33	34	42	32	34	38	49	51
De 50 à 99	17	18	17	25	18	14	18	26	27	30	26	25	25	33	35	38	29	34
100 et plus	14	16	20	16	22	22	20	20	20	20	21	22	26	31	29	29	29	27
Total entreprises	74	86	101	110	118	122	119	134	136	141	135	143	152	153	167	168	169	166
Part 50 salariés et plus	42%	40%	37%	37%	34%	30%	32%	34%	35%	35%	35%	33%	34%	42%	38%	40%	34%	37%

Masse salariale

Tableau 9 : Masse salariale brute par type de contrat, en M€

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CDD	2,7	2,4	3,3	8,5	8,1	7,1	7,3	7,7	7,8	7,8	5,8	4,0	6,4	3,5	4,4	4,2	3,7	4,4
CDDU	31,5	45,0	47,0	50,7	59,5	61,3	61,5	64,3	68,9	76,3	78,2	95,2	112,3	141,7	126,4	140,8	139,1	161,2
CDI	15,8	18,3	20,7	18,8	22,3	22,2	20,2	24,5	22,8	24,2	22,1	26,5	30,4	37,3	40,3	45,4	45,1	50,9
Total	50,0	65,7	71,0	78,0	89,9	90,6	89,0	96,5	99,6	108,2	106,1	125,7	149,0	182,5	171,1	190,4	187,8	216,5
Evolution		31%	8%	10%	15%	1%	-2%	8%	3%	9%	-2%	18%	19%	22%	-6%	11%	-1%	15%

Les salariés

Tableau 10 : Effectifs par catégorie professionnelle

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CDI cadre	291	342	383	336	390	368	335	361	327	356	349	399	483	539	637	696	715	795
CDI non-cadre	222	231	237	202	240	194	187	343	289	274	267	256	344	403	189	237	242	251
Total CDI	510	571	619	530	623	556	519	700	606	623	611	651	822	933	814	925	942	1 036
CDD cadre	61	58	87	156	173	125	130	144	125	129	105	97	179	60	66	57	54	67
CDD non-cadre	189	169	188	240	249	199	239	229	235	278	189	170	333	298	325	313	297	313
Total CDD	249	227	275	394	420	324	364	368	358	404	294	267	502	356	388	366	350	378
CDDU cadre	1 009	1 187	1 350	1 429	1 551	1 538	1 494	1 556	1 624	1 830	1 844	1 821	2 060	2 364	2 372	2 370	2 465	2 906
CDDU non-cadre	1 880	2 476	2 518	2 956	3 165	3 079	3 047	3 161	3 303	3 280	3 450	3 736	4 310	5 229	5 142	5 352	5 040	5 742
Total CDDU	2 660	3 398	3 535	4 053	4 287	4 203	4 160	4 306	4 482	4 583	4 750	5 018	5 785	6 883	6 828	7 056	6 790	7 798
Total salariés	3 352	4 090	4 297	4 900	5 229	5 012	4 954	5 294	5 358	5 510	5 578	5 861	6 812	7 925	7 869	8 187	7 953	9 021
Evolution		22%	5%	14%	7%	-4%	-1%	7%	1%	3%	1%	5%	16%	16%	-1%	4%	-3%	13%

(1) Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre et/ou comme non cadre n'est compté qu'une seule fois.

(2) Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : tout individu déclaré n'est compté qu'une seule fois.

Tableau 11 : Equivalent temps plein des contrats CDI et CDD de droit commun

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Femmes	195	196	225	241	275	270	254	290	273	283	268	262	335	346	370	405	432	475
Cadres	87	97	112	119	140	148	147	151	139	147	137	138	179	188	226	247	269	294
Non-cadres	108	100	114	122	134	123	107	140	134	136	132	125	156	158	144	158	163	181
Hommes	310	332	357	395	401	348	345	454	399	412	392	383	485	456	467	515	517	566
Cadres	192	217	249	261	285	254	239	255	231	240	234	252	298	297	326	362	373	412
Non-cadres	118	115	108	133	116	94	106	199	168	173	159	131	187	160	140	153	143	154
Total	505	528	582	636	676	618	599	744	672	696	661	645	819	802	837	920	948	1 040
Evolution		5%	10%	9%	6%	-9%	-3%	24%	-10%	3%	-5%	-2%	27%	-2%	4%	10%	3%	10%

Tableau 12 : Effectifs CDDU par genre et catégorie

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Cadres femmes	309	337	366	424	452	435	429	448	449	541	567	569	660	765	784	807	869	1 039
Non-cadres femmes	549	747	781	872	910	841	846	928	977	997	1 031	1 106	1 370	1 833	1 853	2 029	1 961	2 383
Total CDDU femmes	806	1 014	1 062	1 207	1 238	1 177	1 183	1 264	1 308	1 383	1 427	1 515	1 856	2 347	2 407	2 592	2 583	3 123
Cadres hommes	700	850	984	1 005	1 099	1 103	1 065	1 108	1 175	1 289	1 277	1 252	1 400	1 599	1 588	1 563	1 596	1 867
Non-cadres hommes	1 331	1 729	1 737	2 084	2 255	2 238	2 201	2 233	2 326	2 283	2 419	2 630	2 940	3 396	3 289	3 323	3 079	3 359
Total CDDU hommes	1 854	2 384	2 473	2 846	3 049	3 026	2 977	3 042	3 174	3 200	3 323	3 503	3 929	4 536	4 421	4 464	4 207	4 675

(2) : effectif dédoublonné = une personne déclarée comme cadre et comme non-cadre n'est comptée qu'une seule fois